SOMMAIRE

- Les sœurs de l'Ange Gardien au Porge	
- Une vieille maison testerine	
- Compléments à l'article sur Gustave Eiffel	
- Textes et documents	,
- Le bassin fait son cinéma	
- A propos d'une villa arcachonnaise	,
- Nelly Béryl ou la fin de la belle époque à Arcachon	,
- Vie de la société 90)
- Notes de lecture	ŧ

"REGARDS SUR LE PAYS DE BUCH"

(ouvrages parus, en vente en librairie ou par la Société)

 La Révolution à La Teste - 1789-1794 (Fernand Labatut - 90 F)

Oeuvres de Guillaume Desbiey (80 F)
 La Ville d'Hiver d'Arcachon (2° édition)
(guide itinéraire - 20 F)

- Marais et forêts sur les bords du Lac de Cazaux (guide itinéraire - 10 F)

(guide inferiale - 10 F)

Le littoral gascon et son arrière-pays (II)
(actes du colloque - Arcachon octobre 1992 - 100 F)

Pays de Buch et Côtes du Médoc, par Cl. Masse (30 F)

La Naissance d'Arcachon - 1823-1857 (2° édition)

(Robert Aufan - 80 F)

L'ostréiculture arcachonnaise

(actes du colloque - Gujan-Mestras octobre 1994 - 80 F)

Prix: 45 francs

Osiris, l'oncle d'Arcachon (75 F)
 (Jean-Pierre Ardoin Saint Amand)
 Les origines de l'ostréiculture arcachonnaise

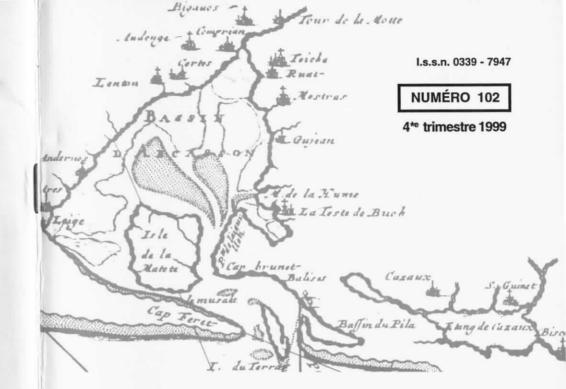
(Robert Aufan - 20 F)

Souvenirs d'un directeur des douanes (1855-1904) (Jean Paloc - 110 F)

 Le littoral gascon et sa vocation balnéaire (actes du colloque - Le Cap Ferret juin 1999 - 90 F)

Directeur de la publication : M. BOYÉ Dépôt légal : 4° trimestre 1999

Commission paritaire de presse N° 53247 27° année - Imprimerie Darrigade - Arcachon Société Historique et Archéologique d'ARCACHON et du PAYS de BUCH





BULLETIN de la

La Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch (et communes limitrophes), fondée en novembre 1971, a pour but de recenser, conserver et mettre en valeur tout ce qui intéresse l'histoire de la région, de l'époque préhistorique aux événements actuels, de susciter de l'intérêt pour son passé, de satisfaire la curiosité historique ou le besoin d'information du public.

COTISATION - ABONNEMENT

- Elle couvre la période du 1er janvier au 31 décembre, quelle que soit la date d'adhésion. Elle se renouvelle par tacite reconduction. Les personnes qui adhèrent en cours d'année reçoivent les bulletins de cette année déjà parus.
- 2) Le taux est fixé lors de l'assemblée générale annuelle.
 Année 1999 : 150 F. (cotisation de soutien à partir de 200 F donnant droit à des tarifs préférentiels sur les livres et un cadeau).
- 3) Le paiement s'effectue :
 - soit par virement postal direct :

Société Historique et Archéologique d'Arcachon 4486 31 L Bordeaux

- soit par chèque bancaire au nom de la Société et adressé au trésorier: M. Robert Aufan, 56, bd du Pyla - 33260 LA TESTE-DE-BUCH.
- 4) Le renouvellement doit être effectué avant le 31 mars.

PAYS DE BUCH

Arcachon — La Teste de Buch — Gujan -Mestras Le Teich — Mios — Salles — Belin-Béliet Biganos — Marcheprime — Croix d'Hins Audenge — Lanton — Andernos Arès — Lège-Cap-Ferret — Le Porge Lacanau — Saumos — Le Temple

N.B. - Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

LES SŒURS DE L'ANGE GARDIEN

Enseignantes au Porge - 1867-1884 Ecole privée de filles et Direction à l'école publique communale des filles

La loi Falloux, votée le 15 mars 1850, donnait maints avantages à l'enseignement primaire confessionnel ou congréganiste. En maints endroits, dont au Porge, des religieuses auront ainsi accès à la direction de l'école communale des filles.

Dans les années 1860, la population du Porge et la majorité du Conseil municipal furent alors très motivés pour l'accueil de religieuses qui, en plus de l'enseignement primaire de base et de doctrine chrétienne, donneraient aux filles des leçons de couture et d'enseignement ménager ; ce qui était fort utile pour une famille à cette époque-là.

"Le 5 août 1866, le maire Jean Barrau présenta au Conseil une lettre du Préfet datée du 10 juillet relative au choix d'une institutrice laïque ou congréganiste pour l'éducation des filles ". Le Conseil à l'unanimité délibéra à ce que " l'instruction leur soit donnée par une institution congréganiste".

Le 26 mai 1867, à la demande du Conseil municipal, le Conseil de fabrique lui céda un peu de prairie appartenant au presbytère pour permettre la construction convenable d'une mairie avec école des garçons et des filles et le logement des instituteurs et institutrices à la condition que la nouvelle école des filles serve aux religieuses demandées et annoncées.

Le 1^{er} octobre 1867, deux religieuses de la Congrégation de l'Ange Gardien¹, arrivant de Montauban (Tarn-et-Garonne), ouvrirent au Porge une école libre de filles dans une maison privée appartenant au curé de la paroisse, Jacques Gastal².

Les sœurs de l'Ange Gardien ont pour devise : " Simplicité, Travail, Disponibilité " et pour mission :

- l'éducation de la jeunesse,
- les soins à domicile des vieillards et malades,
- les migrants,
- les travailleuses sociales,
- le Tiers-Monde...

Les sœurs de la Congrégation de l'Ange Gardien en mission formaient de petites communautés, habituellement de deux ou trois sœurs.

La première directrice de l'école des sœurs au Porge fut sœur Scholastique.

Au début, la salle de classe était une pièce du logement des sœurs qui se trouva bientôt trop petite dès 1868. En effet, cette école dite de filles était mixte et quelques garçons la fréquentaient.

Au chapitre premier, article 3 des institutions de la Congrégation, il est écrit :

"Le cadre d'instruction comprend, outre la doctrine religieuse, la lecture, l'écriture, l'orthographe, le calcul, la tenue des comptes et tout ce qui est de première nécessité ou d'utilité réelle pour la bonne direction d'un ménage".

La première année scolaire 1867-1868 les religieuses de l'Ange Gardien donnèrent entière satisfaction aux parents des enfants. Certes à cette époque, les examens des institutrices n'étaient pas très difficiles. Et les religieuses, tout en enseignant à leurs jeunes élèves à lire, à écrire, à compter, avec des notions littéraires et scientifiques, en plus des leçons de morale et de religion, donnaient aussi des leçons de couture.

Les grandes vacances d'été arrivèrent. Les enfants retrouvèrent les travaux du ménage et des champs de leurs parents. Les religieuses prirent, elles aussi, leurs vacances. Reviendraient-elles au Porge où elles avaient acquis la considération de la majorité des habitants ? Certes le local servant de salle de classe était insuffisant.

Le 9 août 1868, en réunion, un membre du Conseil municipal, alors que les travaux de la nouvelle mairie et des écoles se terminaient, demanda que l'on y installe au plus tôt les écoliers en faisant observer: " que deux institutions se trouvent en présence dans la Commune, l'une dirigée par une institutrice communale et l'autre par des religieuses... que l'école des religieuses s'encombre d'élèves au point que le local est devenu insuffisant puisque les élèves ont dû être séparés et conduits sous le porche de l'église³ ... tandis que (la classe de) l'institutrice laïque est de jour en jour plus déserte... et demanda de placer les religieuses dans le vaste local de la commune et de mettre l'institutrice dans celui qui est actuellement occupé par les sœurs et qui nous est aujourd'hui offert gratuitement... De plus, il nous est facile de comprendre avec beaucoup de raison que la concession du terrain qu'occupe la nouvelle maison d'école des filles a été distrait du presbytère et que la concession n'en a été faite qu'en vue de le donner aux sœurs, avis exprimé en délibération du 5 août 1866 ".

"Le Conseil reconnaît la véracité de ces explications...", délibère à la majorité de 6 voix contre 5 que les religieuses prennent possession de la nouvelle maison d'école.

"Quelques membres du Conseil municipal, en demandant à M. le Préfet d'approuver cette délibération, le supplient de faire cesser le conflit entre les deux institutions en procurant un changement avantageux à l'institutrice" (délibération du 9 août 1868). Cette délibération ne fut pas approuvée par le Préfet.

Le 28 août 1868, pendant les vacances scolaires, M. Barrau, maire, et dix de ses conseillers municipaux, craignant que les sœurs, qui avaient donné entière satisfaction durant une année, ne reviennent

pas, écrivirent une lettre à la Supérieure Générale de la Congrégation de l'Ange Gardien, mère Saint-Pascal, la suppliant de renommer ses "Bonnes Sœurs" au Porge.

Il y eut certainement quelques promesses d'arrangement concernant le local scolaire trop exigu et autres... car pour la rentrée scolaire 1868-1869, Mère Saint-Pascal envoya au Porge une de ses meilleures institutrices, sœur Sainte-Chantal accompagnée de sœur Sainte-Rosalie.

Quel grand bonheur ce fut pour Le Porge d'accueillir sœur Sainte-Chantal⁴ à la rentrée scolaire 1868 comme directrice de l'école libre. A tous les postes qui lui avaient été confiés auparavant : Montlaur, Salles-sur-l'Hers, Quillan, Portel (dans l'Aude), Le Mas (Tarn-et-Garonne), elle avait montré des qualités extraordinaires :

- de zèle pour ses devoirs d'institutrice,
- d'aptitude pour la formation chrétienne des enfants,
- d'intuition pour le discernement des vocations religieuses,
- de dévouement sans borne pour les malades.

Ne disait-on pas que Dieu lui avait donné aussi le don de guérison? Elle en usa jusqu'à l'extrémité de ses forces et sa renommée dépassa les limites du Porge... Ce fut une célébrité. Ses guérisons spectaculaires de malades désespérés, abandonnés par le médecin lui valurent d'être assignée en justice au Tribunal de Police de Castelnau de Médoc par le médecin local. Le Juge acquitta sœur Sainte-Chantal et dit au médecin délateur : " Monsieur, on ne peut pas empêcher la charité."⁵

Le 8 décembre 1868, à la demande de sœur Sainte-Chantal, directrice de l'école libre, le conseil de fabrique Saint-Seurin du Porge se réunit extraordinairement au presbytère, lieu ordinaire de ses séances, ... pour demander à M. le Préfet "l'entrée en jouissance de la nouvelle maison, petite école des filles, bâtie sur une parcelle du terrain du presbytère, ou de la restitution de ce dit terrain à la Fabrique, si on ne doit pas faire droit à cette demande sur la jouissance en faveur de l'école des sœurs, du terrain appartenant à la Fabrique et concédé par elle à la condition qu'il y aurait une école des sœurs ".

Consulté par son président Jean Digneau, le Conseil de Fabrique délibéra et décida à l'unanimité de demander " la restitution du terrain concédé par la Fabrique et accepté par l'autorité supérieure ".6

L'année 1870, sœur Sainte-Chantal fut très gravement malade au Porge. Elle se remit et rentra en 1870 à la Maison-mère de Montauban. Elle quitta Le Porge sans avoir eu satisfaction à sa réclamation du 8 décembre 1868 et sur l'application de la loi Falloux du 15 mars 1850.

L'année suivante, le 15 août 1871, en réunion du Conseil municipal, lecture est faite d'une pétition de pères de famille au nombre de 53; 29 ont signé leur nom et 24 ont apposé leur croix en face de leur nom "pour ne savoir signer". Le Conseil, à la majorité de 9 contre 2, s'associe aux vœux exprimés par les réclamants et prie M. le Préfet de donner à l'institutrice communale un changement dans un poste convenable et de nommer à son remplacement les Sœurs de l'Ange Gardien qui dirigent alors l'école privée de la commune. Cette réclamation et cette délibération n'eurent pas de suite.

Le 8 novembre 1872, l'institutrice laïque des filles quitta Le Porge. Celle qui fut nommée pour la remplacer refusa sa succession.

Le Conseil municipal profita de cette vacance d'institutrice pour renouveler aussitôt ses vœux en faveur des religieuses afin de les faire entrer au plus tôt à l'école communale.

Le 12 janvier 1873, au Conseil municipal "lecture est faite d'une lettre de M. le Préfet du 4 janvier relative à la question de savoir s'il y a lieu de confier la Direction de l'école des filles à une institutrice laïque ou à une institutrice congréganiste.

"Le conseil délibère et à l'unanimité des membres présents émet le vœu, depuis si longtemps exprimé, que la direction de l'école des filles soit confiée à une institutrice congréganiste.

"Le Conseil fait toutefois une réserve : elle n'aura d'appointements que ceux alloués à une institutrice laïque".

5

Notons à ce propos que "le 5 avril 1868, à la majorité de 5 voix contre 4, le Conseil vot(a) 200 francs pour le traitement de l'institutrice communale". A cette époque, l'école primaire n'était pas gratuite; les parents payaient la scolarité de leurs enfants. Le traitement annuel d'un instituteur pouvait monter à 600 francs.⁷

L'autorisation préfectorale accordée au cours de janvier 1873, sœur Saint-Xavier prit la direction de l'école des filles dans la nouvelle maison communale du Porge terminée en 1868.

Les sœurs de l'Ange Gardien ont enseigné à l'école communale durant neuf ans, de 1873 à la fin de l'année scolaire 1882. En effet, la loi Falloux fut modifiée par les lois de Jules Ferry. Celle du 28 mars 1882 interdit l'instruction religieuse dans les écoles publiques ; celle du 6 mai 1882 réserva l'instruction primaire aux enseignants laïques.8

Les religieuses de l'Ange Gardien furent alors contraintes de démissionner le 27 juillet 1882 et cessèrent alors d'enseigner à l'école communale du Porge.

Avec la sympathie des habitants, elles ne se découragèrent pas. Le 2 novembre 1882, elles obtinrent l'autorisation d'ouvrir une nouvelle école libre dans leur maison. Elle fut à son tour interdite et fermée au mois de septembre 1884 par la force de la loi, sa Directrice étant dépourvue du brevet de capacité devenu obligatoire.

Les religieuses quittèrent alors définitivement leur maison⁹ et Le Porge.¹⁰

Louis CAMIN

NOTES

1 La Congrégation de l'Ange Gardien fut fondée le 3 décembre 1839 à Quillan dans l'Aude par un prêtre quillanais, l'abbé Louis Ormières.

Louis, Antoine Ormières, né à Quillan le 14 juillet 1809, ordonné prêtre le 21 décembre 1833, se consacra dès le début de son ministère à l'éducation des enfants. La nouvelle Congrégation, dès ses débuts, connut une admirable et rapide exten-

sion. En 1858, il fallut transférer la Maison-Mère au couvent de la "Molle", près de Montauban (Tarn-et-Garonne).

- 2 Jacques Gastal, curé du Porge de 1845 à 1884. Originaire de Chaudes-Aigues (Cantal).
- 3 Pour agrandir l'église du Porge devenue trop petite, le 2 novembre 1862, le Conseil de Fabrique décida de faire fermer deux portes latérales inutiles du porche (Livre n° 2, 1822-1900, Fabrique).
- 4 Sœur Sainte-Chantal (Anne-Lucie Siffre) naquit le 14 décembre 1823 à Quirbajou, toute petite commune de 22 habitants du canton de Quillan (Aude), diocèse de Carcassonne, où son père exerçait les fonctions de maire.Le 10 septembre 1876, elle fut élue deuxième supérieure de sa Congrégation (Abbé Dubord, *Marie Sainte-Chantal*, 1911).

5 Abbé Dubord, ouvrage cité.

6 Livre de fabrique du Porge nº 2 (1822-1900).

7 En 1869, l'école n'était toujours pas gratuite.

Enfant de moins de 7 ans 1,50 F. Enfant de 7 à 9 ans 2 F. Enfant de 9 ans et au-dessus 3 F.

Les cours facultatifs 4 F.

Traitement fixe de l'instituteur 200 F.

Produit de la rétribution (garçons) 575 F.

Produit net rétribution (filles) 312 F. (Délibération C.M. du 14/02/1869).

- 8 La loi Falloux, modifiée en 1882, le sera encore par des lois en 1886, 1901, 1902, 1904 et 1906, sans être totalement abrogée.
- 9 Après le départ des soeurs de l'Ange Gardien en 1884, le curé Gastal offrit sa maison à la municipalité, en viager, pour une rente annuelle de 500 francs. La municipalité envisagea alors d'en faire une école. Mais cette même maison, aménagée, ouvrit sa porte au public le 1er août 1893 en qualité de premier "Bureau de poste" du Porge sous le numéro d'ordre 8256.
- 10 A peu près tous les noms des soeurs de la Congrégation de l'Ange Gardien venues au Porge de 1867 à 1884 sont connus.



Façade rue Jean de Grailly



Le parc

Clichés Denis Blanchard-Dignac

UNE VIEILLE MAISON TESTERINE

En face de l'entrée du stade Jean de Grailly, s'élève une maison dont l'architecture est d'une belle ordonnance. C'est un des derniers immeubles anciens qui subsistent encore à La Teste et il est à souhaiter qu'il ne subisse pas le sort de plus en plus fréquent des vieilles demeures qui s'effacent devant des immeubles modernes.

C'est à l'initiative de Denis Blanchard Dignac qui pensait, à juste titre, que ce bâtiment était remarquable, que j'ai entrepris d'en retracer l'histoire.

Les Testerins se souviennent certainement d'un hangar qui a brûlé il y a près de trente ans et certains, plus âgés, d'un curé qui en fut, dans les années vingt, le propriétaire. Mais plus personne, semble-t-il, ne se rappelle qu'au XIXè siècle, cette maison portait le nom d'«immeuble Portier».

Nous allons donc remonter le temps.

Les documents aimablement communiqués à notre collègue par Mme Poulain, l'actuelle propriétaire, montrent que sa famille possède, avec une cinquantaine d'années de présence, le record de durée du XXè siècle car, avant eux, les propriétaires se sont succédé très rapidement.

Depuis 1904, on en compte déjà 9 et nous verrons que cette instabilité fut aussi très fréquente dans le passé et que, autre constante,

)

beaucoup de ventes judiciaires ont ponctué l'histoire de cette maison. Le précédent propriétaire, M. Roger, l'avait en effet acquise le 24 décembre 1936, à la barre du tribunal d'instance de Bordeaux.

Trois ans plus tôt, en 1933, c'était M. Pelletier qui l'avait achetée à Abel Domecq-Cazaux, vicaire général, né à Belin le 22 avril 1865. Elle avait été louée à l'abbé André Joseph Gayon, curé doyen de La Teste, qui y était décédé le 19 novembre 1922. Cet ecclésiastique l'avait payée 10 000 francs, plus une rente viagère de 1000 francs par an, à Mme Louise Delmas, célibataire, qui en avait hérité de son frère, l'abbé Jean Lucien Delmas, prêtre à La Teste, disparu en ces lieux le 24 mars 1922. Ce dernier l'avait achetée le 7 novembre 1910, à M. Jean-Baptiste Bussy, ingénieur électricien demeurant à Bordeaux.

Ainsi de 1910 à 1936, l'immeuble fut occupé par des membres du clergé testerin. En effet si la municipalité avait acheté en 1822 un immeuble appelé «maison Turgan» pour y loger les prêtres, ce bail toujours renouvelé fut interrompu en 1909 par le maire Pierre Dignac et le curé Delmas dut se loger par ses propres moyens¹. Cette situation dura jusqu'en 1937 et ce fut notre immeuble qui servit de presbytère pendant cette période 1909-1937.

M. Bussy², quant à lui, l'avait acheté le 26 mai 1904 lors d'une vente par adjudication organisée par le tribunal de Bordeaux pour résoudre la succession de Mme Marie Daisson, veuve Lestout³.

Ulysse Lestout, décédé le 27 janvier 1882, et Marie Daisson, disparue le 21 janvier 1901, s'étaient mariés en 1843⁴.

Distillateur de résine, U. Lestout laisse des biens dont la valeur de mise à prix approche 100.000 francs⁵. Outre une maison à Bordeaux, à l'angle de la place d'Aquitaine et de la route de Bayonne⁶, il en possède 3 à La Teste : notre immeuble ainsi que le «local Lestout», rue des landes et Gaston de Foix, et celui surnommé «la caserne» rue du port⁷. A cela s'ajoute l'usine, située «enclos du capitaine», des terres à la Teste et Gujan, des vignes, des parcelles en forêt usagère et les réservoirs «Verdalle» à La Hume⁸.

En tout, 13 lots à partager entre les héritiers : Martin dit Edouard Lestout, négociant à Bordeaux, 31 rue Bertrand de Goth ; Marie Ulyssia, épouse de Nicolas Dubernet, entrepreneur en bâtiment et Jean-Baptiste Marie Aristée Lalesque, mari de Nelly Marie Ludoxie dite Augusta, décédée, représentant ses deux enfants Antoine et Marie Augusta⁹. C'est lui qui demanda la fin de l'indivision¹⁰ et provoqua donc le partage judiciaire. Il y avait en effet 41 créanciers!

Le lot N° 13 est ainsi décrit : «Immeuble dit local Portier, maison construite en pierre, couverte de tuiles creuses comprenant un rez-de-chaussée avec 6 pièces, un corridor est-ouest et un escalier, un étage avec 6 pièces et un grenier. La façade au levant a 1 porte et 4 fenêtres au RDC, 5 à l'étage avec contrevents en bois et vitres. Celle au couchant 2 portes et 3 fenêtres au RDC. La clôture sur rue est constituée d'une banquette en maçonnerie. Un jardin potager avec arbres fruitiers de 33 ares, des lieux d'aisance en maçonnerie au fond du jardin, un puits avec pompe en fer et diverses constructions en briques et tuiles : débarras, écuries. Au sud, sur la rue Jean de Grailly, un bâtiment en pierres et moellons, couvert de tuiles creuses, avec un RDC ouvrant par une porte à deux battants et une fenêtre pour le fourrage, avec un étage à deux fenêtres.»

Cette maison appartenait à Marie Daisson comme héritage de ses oncles et tante maternels, Louis, Pierre, Jean et Mme Bettus.

C'est encore une vente judiciaire qui avait permis aux Bettus d'obtenir cet immeuble. Elle eut lieu le 28 mai 1833¹¹ pour régler la succession de Pierre Cravey.

La description de cette maison située «quartier du Ping»¹² apporte quelques précisions complémentaires sur l'agencement intérieur d'une maison bourgeoise du milieu du XIX° siècle : «Au RDC, 3 chambres à coucher plâtrées et carrelées avec cheminées et croisées, 1 salon plâtré et carrelé avec placards en forme d'armoires, 1 cuisine et un petit caveau. A l'étage, un corridor ou vestibule terminé par un cabinet de toilettes prenant jour par une croisée, 6 chambres avec ou sans cheminées et galetas¹³ au dessus. Dans le jardin, clos en planches, un fournil, une écurie, un chai à vin, une

volière à 9 compartiments et le puits. Au levant une prairie de 48 ares ou un journal et demi, mesure locale». 14

Estimée 6500 francs, elle avait fait l'objet d'une première vente le 23 avril 1833, mais n'avait pas trouvé d'acquéreur. Elle fut donc remise aux enchères. Les offres émanèrent de Jean Baleste, instituteur (5000 francs); de Jean, Pierre et Louis Bettus, négociants (5500) et de Pierre Baleste-Baillon capitaine au cabotage qui surenchérit à 5800. Finalement Jean, Pierre et Louis Bettus l'obtinrent pour 6000 francs.

Ces Bettus étaient les enfants de Pierre Bettus et de Catherine Mouliets, mariés le 18 février 1808; Louis était négociant, Pierre était forgeron. Une de leurs soeurs, Marie, avait épousé en 1812, Joseph Daisson, boulanger. De cette union naquit le 31 avril 1817, Marie, future épouse Lestout.

L'immeuble venait de la succession de Pierre Cravey dit «marchand», négociant, ancien maire de La Teste (1790–1792)¹⁵, décédé le 8 janvier 1832. Né le 5 janvier 1759, il avait épousé le 27 juillet 1784 Catherine Portier mais n'avait pas eu d'enfants.

Cette vente avait été demandée par Jean Bourdain, veuf de Jeanne Mélanie Moyzès, nièce de Pierre Cravey dont une soeur, Catherine, avait épousé Jean Moyzès le 16 septembre 1788. Jean Bourdain représentait ses enfants, Catherine Irma, Marie Anatilde et Jean, héritiers de Pierre Cravey par un testament du 4 juillet 1829¹⁶.

Par ce testament, Pierre Cravey, après différents legs aux membres de sa famille, soeur et nièces, désignait les enfants Bourdain comme héritiers généraux et universels et comme exécuteur testamentaire Léonard de Lauzac de Savignac, héritier de l'ancien Captal de Buch. L'inventaire des biens, réalisé les 17 et 18 janvier 1832¹⁷, ne concerne pourtant pas l'immeuble Portier mais nous apprend que Pierre était aussi propriétaire de la maison «Mourlanne», c'est-à-dire de l'ancienne gendarmerie¹⁸, située rue Maréchal Foch où il résidait.

En effet l'immeuble Portier avait été l'objet d'une longue bataille judiciaire que nous allons raconter mais il nous faut pour la mieux comprendre interrompre notre chronologie et repartir de l'année 1771.

Le 26 janvier 1771, Pierre Portié¹⁹ épouse Marie Daysson²⁰. Né en 1745, il est le fils de Léonard Portier, maître de pariage²¹ (12 février 1713–21 août 1791) et de Marie Dignac Mendètes. La dot de Marie Daysson s'élève à 1000 livres, plus des effets mobiliers divers évalués à 150 livres.

En 1791, le 21 août, Léonard reconnaît avoir reçu en plusieurs fois de sa belle-mère, Marie Lalanne, la somme de 20.000 francs destinée à sa bru, Marie Daisson et déclare qu'il l'hypothèque sur ses biens²². Des trois enfants du couple Pierre Portier-Marie Daisson : Pierre, décédé au bout de 8 jours, en 1773, Marie (20 juin 1775-27 mai 1797) et Pierre né en 1778, il ne reste alors que Marie.

En 1792, le 7 mars²³, Pierre Portier refuse la succession de son père disparu le 21 août 1791²⁴, puis il l'accepte, le 2 juillet, sous bénéfice d'inventaire, pour sa fille unique et mineure Marie. Celleci épouse, le 27 août 1795 (10 Fructidor An 3), Bernard Demons originaire de La Brède. Sa dot est constituée par un bien venant de sa mère, situé à Mestras et estimé alors à 4000 francs. Elle meurt le 27 mai 1797 suivie de très près, le 23 juin 1797, par sa fille unique Marie Demons. Bernard Demons, le père, devient alors l'héritier des biens de sa défunte épouse Marie Portier et donc de ceux de Léonard Portier.

Le 10 février 1797, Marie Dignac Mendètes, la veuve de Léonard, Pierre Portier, son fils et Marie Daysson sa belle-fille, reconnaissent devoir à Demons la somme de 9600 francs et le 27 janvier 1798, Marie Dignac Mendètes dédommage Bernard Demons. En 1801, le 5 janvier, un acte précise que Demons n'a reçu que 3000 francs, «plus le logement et la nourriture dans la maison Portier» - il a donc été hébergé et nourri par sa belle-famille - et qu'on ne lui doit plus que 6000 francs, payables au décès du survivant du couple Pierre Portier/Marie Daisson.

Quant à la créance de 20.000 francs, due à Marie Daisson, elle est réduite par son mari à 8000 francs, à cause de la dépréciation des assignats. Jusqu'à la mort de Marie, les instances judiciaires vont se succéder, ses avocats concluant que Pierre Portier, son mari, a frauduleusement essayé de la dépouiller de ses biens au profit de Bernard Demons²⁵.

Pierre Portier meurt le 1^{er} mars 1821, Marie le 24 mai 1822 et celle-ci, par testament, fait de Pierre Cravey son héritier, sous bénéfice d'inventaire. Le lien entre Marie et Pierre Cravey est le suivant: le frère de Léonard Portier, Nicolas, avait épousé, le 27 janvier 1761, en secondes noces, Marie Lalanne et c'est une de leurs trois filles, car ils n'eurent point de garçons, Catherine Portier qui fut l'épouse de Pierre Cravey.

Les deux autres filles Marie et Marie Anne avaient épousé respectivement Pierre et Gérard Desgons ; Marie avait eu deux enfants, Catherine Eléonore et Jean Ostinde, Marie Anne une seule fille Marie Palmyre qui épousa Joseph Dejean, lieutenant des douanes, et en eut un fils, François Oscar Dejean.

Par son testament mystique du 31 octobre 1821, Marie Daisson veuve Portier avait donc fait de Pierre Cravey et de Catherine Portier, son épouse, ses héritiers universels, chacun pour la moitié. Catherine Portier disposa de sa part en faveur de ses deux soeurs, les épouses Desgons et le 16 mai 1825, Marie Anne disposa de ses biens en faveur de sa fille Marie Palmyre Desgons. Après la mort de Catherine, le partage des biens eut lieu le 29 avril 1826²⁶ et le 24 juin 1831 les héritiers se réunirent : Pierre Cravey, Marie Portier épouse Desgons, Marie Palmyre Desgons épouse Dejean, héritière de Marie Anne. Le résultat en fut que les deux soeurs Portier, épouses des Desgons, cédèrent à Pierre Cravey tous leurs droits contre la somme de 400 francs et la couverture de toutes les dettes.

Pierre Cravey hérite donc alors de tous les biens de sa femme Catherine Portier. Un élément étonnant dans cette histoire compliquée c'est que j'ai eu l'autorisation d'ouvrir, le 4 décembre 1998, deux testaments scellés²⁷ datant des 26 janvier et 2 août 1809! Les époux Cravey se léguait alors mutuellement les acquêts de la communauté,

à savoir la maison de Morlanne, la vigne au couchant et les pins de l'Aiguillon²⁸. Marie, quant à elle, léguait en plus à son mari, tous ses droits sur une seconde maison à Morlanne, louée à son beau-frère, et donnait à ses soeurs une vigne au Petit Bordes et une maison près de l'église qui lui venait de ses parents.

Comme on le voit il n'était point question dans toutes ces transactions de l'immeuble Portier occupé par Desmons. Il fallait donc le récupérer! Ce fut fait le 16 juillet 1831: Demons abandonne alors à Pierre Cravey «les immeubles dépendant de la succession de Léonard Portier, qui sont dans le plus mauvais état», à savoir outre trois pièces de terre, «une maison élevée d'un étage avec tous ses appartements et dépendances, un grand jardin, ensemble deux autres petites maisons près de la précédente, une prairie et une terre labourable au quartier de Pin». Le tout est estimé 7000 francs. Il lui remet en outre 5 dossiers de jugements concernant les 6556 francs qu'il a payés aux créanciers de Léonard Portier. Quant à Pierre Cravey il déclare «ne vouloir conserver les biens provenant de l'héritage Portier que pour pouvoir payer les créanciers de celui-ci».

Il est donc probable qu'il voulait la vendre mais sa mort, l'année suivante, l'en empêcha et ce sont, on l'a vu, ses héritiers qui le firent.

La maison appartenait donc, en 1771, à Léonard Portier, d'où son nom tout au long du XIX° siècle. Pourtant dans le testament de Jean Portier, son père, époux depuis le 12 avril 1712 de Marie Baleste, il n'en est pas question. En effet, ce texte du 14 mai 1729²⁹, concerne uniquement les filles mineures, Marie née en 1721, et Catherine, née en 1724, qui reçoivent chacune 300 livres, un coffre et du linge et sont mises sous la tutelle de leur mère, mais les garçons Nicolas et Léonard³⁰ ne sont pas mentionnés.

Jean Portier en avait hérité de son père, Guiraud, dit Lalune, marinier³¹ qui, le 15 mars 1670, avait épousé Jeanne Hauquet. Au moment du mariage de Jean, en 1712, les biens consistaient en³²:

 «une maison située quartier de ping à La Teste dans laquelle le feu Portier (Guiraud) faisait sa résidence qui était estimée à 423 livres 8 sols.»

15

-116 «filets de tach³³ pour la pesche des canards» avec les perches et cordes, estimés 80 livres.

- un équipage de pêche : une grande traine (filet de pêche) de coste (50), une traine de couréon^{3 4} (50), une traine (60), une petite garolle (3)³⁵ et quelques pièces de cordage, paniers et matrameaux (11)³⁶, ainsi que des bateaux : «La Fille de Pallu (175), 3 pinasses (90) avec une drague (2)»³⁷.

A cela s'ajoutaient «2 chevaux (120), du foin et du froment (20), des meubles (123), de la vaisselle, du linge et un lopin de terre de 65 règes au Bau».³⁸.

De cette union naquirent 6 enfants dont 3 filles: Catherine Marie et ses deux soeurs appelées chacune Catherine dont l'une est née le 25 janvier 1688, et 3 garçons, Pierre, né le 14 février 1690, Gérard ou Guiraud dit «Mirau» et Jean dit «Padeu», peut-être né le 4 janvier 1680. A la mort de Guiraud, en février 1717, il ne reste plus que les deux garçons et le partage se fait donc avec leur mère. Elle leur laisse ensuite, par un acte du 16 février 1718, sa part du matériel de pêche «car elle se dit trop vieille» et le pré du Bau lui est racheté par Jean le 4 septembre 1718.

Mais il y a aussi des dettes et c'est grâce à cela que notre enquête va enfin aboutir : Guiraud devait «300 livres pour le reste du prix de ladite maison qu'il a acquise de Noble Gérard de Caupos, baron d'Andernos»³⁹. Jean s'engage à les payer et récupère ainsi la maison qu'il habite, semble-t-il avec sa mère, et le 3 mai 1725⁴⁰, suite au décès de Jeanne Hauquet, il en devient seul héritier.

Nous pouvons donc affirmer que la «maison Portier» fut au départ une propriété Caupos mais nous ne savons pas en quoi consistait exactement l'achat fait par Guiraud Portier ni d'ailleurs sa date. En effet la consultation des actes notariés de la période 1670-1712⁴¹ si elle a permis de retrouver les notaires qui s'occupaient des transactions tant de Gérard de Caupos que des Portier, à savoir Arnaud puis Jean Desgons, n'a pas permis de retrouver les actes car ils n'ont pas été déposés aux archives.... De même, la consultation des livres de contrôle des actes de notaires entre le 1er mai 1697 et le

22 décembre 1715⁴² n'a, elle non plus, pas apporté de réponse. Seule une «cession de fonds» effectuée par Gérard de Caupos, le 28 mars 1711, pourrait correspondre étant donnée la somme indiquée de 459 livres⁴³ mais il n'y a pas d'indication d'acheteur! De même il n'est pas possible de se prononcer sur l'origine de cette propriété Caupos car ni le testament de Jean de Caupos en date du 2 juin 1676⁴⁴, ni la prise de possession, le 22 novembre 1698, par les sieurs Jean, François et Gérard de Caupos⁴⁵ des biens de leur mère Isabeau de Baleste-Martinon, veuve de Jean de Caupos n'évoquent cet immeuble qui pourrait donc venir des Baleste ou des Caupos⁴⁶. Quant au testament d'Isabeau, il n'est pas, lui non plus, déposé⁴⁷.

A la fin de cette enquête, la question qui se pose, en l'absence d'actes notariés concernant l'origine précise de la maison est la suivante : l'immeuble que nous voyons aujourd'hui, possédé par la famille Portier et ses alliés de la fin du XVIIè siècle à l'année 1833, est-il le même que celui qui fut acheté à Caupos ?

Comme sa façade est, d'après Denis Blanchard-Dignac, typique du début du XVIIIè siècle, on peut donc penser qu'elle fut construite par un Portier mais lequel : Guiraud ou Jean ?

Un argument plaide en faveur du second, c'est le texte de l'acte du 10 août 1717 : il y est dit qu'avant de partager les biens de feu Guiraud Portier entre sa veuve et ses deux enfants, il convient d'estimer ces biens à la date du mariage de Jean, soit en 1712. En effet Jean avait été alors favorisé par rapport aux autres enfants.

La maison qui avait été évaluée, au jour du mariage, à 432 livres 38 sols, l'est, au jour du partage soit 5 ans plus tard, à 491 livres «à cause des augmentations faites pendant la société⁴⁸ du dit Jean Portier», soit une augmentation de «58 livres 12 sols». Des travaux d'amélioration ont donc eu lieu entre 1712 et 1717 et ils ont été réalisés par Jean Portier; il est donc possible que ce soit la façade.

Mais la somme est-elle suffisante pour faire une telle façade? En 1709, un compagnon serrurier bordelais reçoit 5 livres par mois⁴⁹, de tels travaux correspondraient donc à plus d'un an de salaire. C'est

à première vue plausible même si nous manquons de documents pour le confirmer.

Les Portier étaient, on l'a vu, des «gens de mer» ; avec un héritage estimé à 1339 livres ils peuvent être considérés comme aisés sans faire encore partie du monde des notables. L'achat de cette maison et les modifications apportées au début du XVIIIè siècle, semblent donc témoigner d'une volonté d'être reconnus et de gravir un échelon vers la bourgeoisie locale.

Cette ambition légitime nous permet aujourd'hui d'admirer une des plus anciennes et des plus belles maisons testerines dotée d'une façade d'une grande pureté; elle abrita, on l'a vu, au cours de sa vie des familles qui ont marqué le pays (Baleste ou Caupos, Portier, Cravey, Bettus, Lestout...). Elle est donc un témoin du passé qui mérite d'autant plus d'attentions que le patrimoine architectural local n'est pas très riche.

Robert AUFAN

NOTES

¹ Jacques Ragot, "Histoire de l'église Saint Vincent", Graphica, Arcachon, 1988 ² M. Bussy est le dernier occupant dont le nom était connu par l'actuel propriétaire, les suivants ont donc été trouvés dans les archives.

³ AD Gironde Série Q, Adjudications.

⁴ AD Gironde 3E 25166 Me Soulié Bordeaux : contrat de mariage entre Antoine Ulysse Lestout (fils de François Lestout, marchand et de Marie Mesplé) et Marie Daisson (fille de Joseph Daisson, décédé, et de Marie Bettus).

⁵ En 1856, il faisait déjà partie des 30 personnes les plus imposées de la commune de La Teste dont son frère, Martin, était adjoint au Maire. AD Gironde, 1M 318.

⁶ Actuellement Place de la Victoire. Il en possédait une autre, "l'immeuble Belcier" mais elle fut réservée à son fils Martin.

⁷ Elle avait abrité des troupes sous la Révolution et l'Empire. Cf. Jacques Ragot , "Histoire de La Teste de la fixation des dunes à nos jours", Mairie de La Teste, 1987.

⁸ Un autre immeuble appartenait aux Lestout, mais il fut vendu en 1878 il se trouvait à Arcachon, à l'angle des rues François de Sourdis et Legallais.

⁹ AD Gironde Série Q 16900, N° 35, Table des successions.

¹⁰ Un premier partage avait eu lieu pour certains lots entre Marie Daisson et ses enfants le 7 Avril 1797.

¹¹ AD Gironde 3E 25183 Me Soulié, Bordeaux.

¹² Le toponyme "ping" présent sur le cadastre de 1810, transformé en "pin" sur celui de 1849, désigne le quadrilatère situé entre les rues Jean de Grailly, Gaston de Foix, Pierre de Coubertin et Henri Dheurle. Au sud de la rue Gaston de Foix, ancien chemin vicinal N° 8 des Pigues, d'après la carte d'André Rebsomen, s'étendait le quartier des "Pigues", quadrilatère correspondant aux rues Jean de Grailly, Gaston de Foix, Chemin du Capitaine et chemin du Coutoum à l'ouest de "l'enclos du capitaine". Etant donné les orthographes différentes Pigues (1746), Pings (1712, 1748, 1787, 1849), Pigues (1748, 1817), il est possible qu'il s'agisse du même toponyme déformation du mot pin (1849) que Moureau écrit en orthographe phonétique gasconne pign.

¹³ Un galetas était un logement situé immédiatement sous les combles. Le terme est-il pris au sens propre ou s'agit-il simplement d'un grenier?

¹⁴ Le journal géométrique du bassin ou bordelais comptait avant la Révolution 32 lattes 16 et était divisé en 32 règes ou 512 carreaux ce qui équivalait à 31,9285 ares. A Gujan et de Lège à Biganos, il en valait 28,6278, à Salles, 23,3932...... Cette prairie de 4800 m2 devait être située à l'emplacement des locaux associatifs actuels, à l'entrée du stade.

¹⁵ Sur son action, voir Fernand Labatut "La Révolution à La Teste", SHAA 1988.

¹⁶ AD Gironde 3E 25156.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Cette maison lui venait par héritage de Marie Daisson veuve Portier.

¹⁹ Selon les actes et les registres d'état civil, le nom est orthographié Portié ou Portier.

²⁰ Même remarque: Daisson ou Daysson. L'acte est passé chez Me Eymericq AD Gironde 3E 22651.

²¹ Le maître de pariage dirige la pêche d'hiver au péougue (à l'océan)

 ²² "Consultation pour la dame Marie Daisson contre le sieur Demons ", Bordeaux,
 8 Septembre 1821. Document aimablement communiqué par M. Jean Mercié.

²³ Ibid.: Procès verbal devant Me Brezet, Président du district.

²⁴ AD Gironde 3E 22648, Me Eymeric : dans son testament du 7 février 1760, Léonard désigne comme héritier universel, son fils Pierre, "âgé d'environ 9 ans" alors qu'il est né en 1745 et a donc 15 ans ! Le testament ne fut enregistré qu'un mois après son décès, le 23 Septembre 1791. Il n'y avait pas d'inventaire joint.

²⁵ Cette affaire très compliquée émaillée de pouvoirs en blanc, de vente à des prêtenoms... est détaillée dans la consultation de 1821.

²⁶ AD Gironde 3E 25154, Me Soulié.

²⁷ AD Gironde 3E 25138, Me Baleste Marichon.

²⁸ Voir Robert Aufan, "la Naissance d'Arcachon, de la forêt à la ville 1823-1857" SHAA 1994.

²⁹ AD Gironde, 3E 22616 Me Baleste Arnaud.

³⁰ Le couple avait eu deux autres filles toutes deux prénommées Marie, en 1714 et 1719, mais elles étaient décédées.

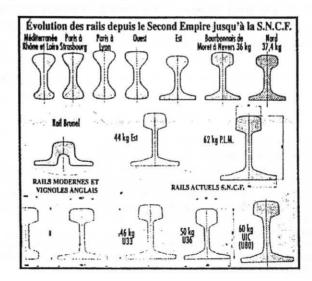
³¹ Celui-ci avait 3 frères : Pierre, Jean dit hau, marié en 1687 à Simone Demesplé (ou Demeyle) et un autre Jean, marié en 1691 à Jeanne Demesplé. Jeanne et Simone étaient sœurs. Il est pour le moment impossible de remonter plus haut.

- 32 AD Gironde, 3E 43006 Me Delaville.
- 33 C'est l'estran.
- ³⁴ Moureau dit courren = courant.
- 35 Petite senne
- ³⁶ Filet à larges mailles, appelé aussi "folles", pour prendre les «martrames», anges de mer, sorte de grandes raies. A noter que le notaire emploie aussi bien du gascon que du français.
- ³⁷ Sorte de râteau que l'on déplaçait sur le fond pour récupérer les huîtres.
- ³⁸ Le quartier du bau ou baou (déformation de béou, le bœuf) se trouvait près de l'actuel échangeur du Braouet.
- ³⁹ Gérard de Caupos (1671-1721) a épousé en 1700 Marie de Baleste, dame d'Andernos (1686-1744). Il était le fils de Jean de Caupos vicomte de Biscarrosse, baron d'Andernos et d'Isabeau de Baleste Martinon de La Teste, mariés en 1664 (généalogie établie par Denis Blanchard Dignac).
- ⁴⁰ AD Gironde 3E 22616, Me Arnaud Baleste.
- ⁴¹ AD Gironde 3E 22607-22611 (Baleste Arnaud et Guiraud), 22695-22708 (Peyjehan et Baleste).
- ⁴² AD Gironde 2C 2593 à 2596.
- ⁴³ Voir ci-dessous l'acte de 1717.
- ⁴⁴ Archives Dignac: testament du 19 Novembre 1697. Notaire Desgons.
- 45 Ibid.
- ⁴⁶ Madame Poulain dit se souvenir que son mari avait, après avoir fait des recherches à Bordeaux, avancé la date de 1666 comme étant celle de la construction. Le constructeur serait alors Jean de Caupos, le père de Gérard. Mais il n'y a, dans la famille aucune trace de cette recherche. Si cela était exact, le problème de la date de construction de la maison actuelle ne serait pas résolu pour autant.
- ⁴⁷ AD Gironde 2C 2593. Acte enregistré le 28 Novembre 1698 par Desgons notaire à La Teste.
- ⁴⁸ Le terme est employé pour désigner la communauté matrimoniale entre Jean et son épouse.
- ⁴⁹ "Vie économique et société au XVII^e siècle " dans "Histoire de Bordeaux", FHSO 1966

COMPLÉMENTS A L'ARTICLE SUR GUSTAVE EIFFEL

Dans l'article consacré au belvédère d'Arcachon, nous avions laissé entendre que la structure de cet édifice aurait pu être constituée en partie à l'aide de rails creux de chemin de fer. Nous ne pouvions à ce moment-là apporter de confirmation à l'assertion du rédacteur de l'article d'Arcachon-Magazine cité. 2

Depuis, quelques éléments sont venus étayer cette hypothèse, sans que nous puissions en tirer une conclusion définitive. En effet, un document reproduit ci-dessous montre l'existence d'un type de rail creux "Brunel". Il fait partie d'un catalogue d'évolution des rails depuis le Second Empire jusqu'à la S.N.C.F.4



Il pourrait donc très bien avoir été utilisé sur le belvédère d'Arcachon, étant contemporain de cette construction.

Seule une comparaison des dimensions des différents éléments de ce type de rail avec l'ossature du belvédère pourrait nous confirmer dans notre hypothèse. Or, le document proposé ne comporte aucune cote chiffrée; de plus, la structure de la coupe schématisée pose problème. Il semble que le profilé utilisé à Arcachon soit plus léger qu'un rail capable de supporter des charges aussi conséquentes que des locomotives 120 T, comparables à celles initialement utilisées sur la ligne Bordeaux-La Teste.

Nous attendons donc des éléments chiffrés que seuls pourraient nous fournir des spécialistes en matériels ferroviaires.

Depuis la rédaction de notre article, nous avons aussi découvert dans une étude de M. Christophe Bouneau une suggestion qui laisserait supposer l'influence de Gustave Eiffel dans la construction de la passerelle Saint-Paul. En effet, l'auteur signale en parlant de Paul Régnauld : "Il eut l'occasion de travailler avec G. Eiffel aussi bien sur la passerelle de Bordeaux qu'à Arcachon pour la réalisation de la passerelle métallique Saint-Paul, destinée à relier les deux grande dunes "5".

Ce texte nous interpelle. Existe-t-il vraiment des preuves matérielles de cette collaboration ? Nous aimerions les connaître pour en faire bénéficier nos lecteurs.

Michel JACQUES

NOTES

¹ Bulletin de la S.H.A.A. n° 97, 3è trim. 1998, p. 38 à 48.

² Arcachon-Magazine, rubrique "Perspectives", 1995, p. 71.

⁴ Documentation, Editions Atlas.

TEXTES ET DOCUMENTS

AVRIL 1852 - BATTUE AUX LOUPS¹ (lettre adressée par la Mairie de La Teste, le 14 avril 1852, à Monsieur Lesca Cadichon, aux Cassis, à La Teste)

Monsieur,

Par un arrêté de M. le Préfet de la Gironde, en date du 30 avril 1852², la commune de La Teste a été comprise dans la battue aux loups qui doit avoir lieu le 19 du courant. Des chefs de centaine et de dizaines étant indispensables pour en assurer la discipline, je viens, Monsieur, vous prévenir que je vous ai nommé chef de centaine et vous remettre ci-inclus dix listes pour les dix chefs de dizaine que vous aurez à convoquer; ces derniers convoqueront également les dix hommes et seront tous sous vos ordres. En remettant aux chefs de dizaine la liste des hommes qu'ils auront à convoquer, observez leur qu'ils doivent les prévenir que le lieu de réunion de votre section est à la place du Marché (allées de l'Eglise) à 7 heures du matin et qu'à 7 heures ½ l'appel sera fait. Comme chef de centaine votre marque distinctive, conformément à l'arrêté de M. le Préfet, sera un ruban rouge attaché à l'épaule gauche et celle des chefs de dizaine à l'épaule droite.

Je vous prie également de vous rendre à la mairie dimanche 18 du courant à 8 heures du matin pour nous entendre sur les moyens à prendre pour bien diriger cette battue.

Connaissant votre zèle habituel, je suis d'avance convaincu que vous ferez tous vos efforts pour que ce service soit parfaitement exécuté.

³ Jean Brénot, Le Chemin de fer Bordeaux-La Teste, Actes du congrès de la F.H.S.O., *Regards sur le Bassin*, 1996, p. 412, nous signale que le pont provisoire sur le canal La Hume-Cazaux, à La Hume, était équipé de rails Brunel ou rails en oméga, nettement plus gros et plus solides, probablement pour compenser la fragilité de la construction du bâti.

⁵ C. Bouneau, La contribution des chemins de fer au développement touristique d'Arcachon de 1841 au second conflit mondial, dans Actes précités *Regards sur le Bassin*, 1996, p. 274.

Dans cette confiance, j'ai l'honneur de vous saluer, avec une parfaite considération.

Signé, Le Maire : Bestaven.

P.S. Je vous adresse également la liste des cent hommes qui sont sous votre commandement.

NOTES

Liste $(n^{\circ} 3)$ des habitants de La Teste qui doivent faire partie de la battue aux loups qui doit avoir lieu le 19 du présent mois d'avril.

- 1. LESCA Cadichon, marchand de poisson, ch(ef) de C(entaine)
- 2. LESTOUT Martin, ch(ef) de 10(aine)
- 3. ARGILAS P(ier)re, marin
- 4. ARGILAS A., charp(entie)r
- 5. ARGILAS J(ea)n, marin
- 6. ARGILAS J., forgeron
- 7. BLANC J(ea)n, marin
- 8. BLANC Ch., id
- 9. BAUDOUIN Ray(mon)d
- 10. BRUEL J(ea)n P(ier)re, cord(onni)er
- 11. BERNEDE Martin

2è 10(aine)

- 12. MAUVES Jean, cordier, chef
- 13. BORDES Bd, scieur de (long)
- 14. BOUSCAU, J(ea)n, charp(entie)r
- 15. BORDENAVE, marin
- 16. BARBE J(ea)n, journalier
- 17. CESTAC, marin

- 18. CASTAING G(érar)d, laboureur
- 19. CARRASSET, meunier
- 20. DOLET Bd, fripier
- 21. CONDOM A(ntoi)ne, ch.

3è 10(aine)

- 22. MOULIETS Léonard, baile, ch.
- 23. CRAVEY J(ea)n, journalier
- 24. DUCOM Jean, biscay
- 25. DUBOURG J(ea)n, bouvier
- 26. DUMORA J(ea)n, notaire
- 27. DUBOUE, perruquier
- 28. DUBERNET P(asc)al, capit(aine)
- 29. DESGANS Léon(ar)d, résinier
- 30. DUHAA, charp(entier)
- 31. DALBOS E(tien)ne, résinier 4è 10(aine)
- 32. MOULIETS J(osep)h, boucher
- 33. DESSANS P(ier)re, pâtissier
- 34. DESCOT Simon, ch.
- 35. DUBERNET Bd, bouvier
- 36. DUPUY Pierre, marin
- 37. DUBOS P(ier)re, marin
- 38. DELIS François, scieur de (lon)g
- 39. DUPRAT J(ea)n, charp(entier)
- 40. DAURIS Marsillon
- 41. DUBERNET Résinier

5è 10(aine)

- 42. SALLES Bd, maçon, chef
- 43. DAYAU J(ea)n, journalier
- 44. LUC aisné, domestique
- 45. GRAVEAU G(abri)el, laboureur
- 46. GRASSIAN M., forgeron
- 47. GAZEL Georges, armurier
- 48. GOUJON J(ea)n, fossoyeur
- 49. HOSTINS P(ier)re, distilla(teu)r
- 50. HAURIGOT, instit(uteu)r
- 51. HOSTINS Pascal, résinier

Documents originaux en possession de M. Sensevin, d'Arcachon, aimablement communiqués par M. le docteur Robert Fleury.

² Il s'agit de toute évidence d'un lapsus calami ; il faut lire 30 mars.

6è 10(aine)

52. DELIS ainé, nég(ocian)t, chef

53. IRAGUE, maçon

54. JARDIN, peintre

55. JOUAN Antoine, bouvier

56. JOUAN J(ea)n, id

57. LAGARDERE, résinier

58. LARRIEUX François, charp(entier)

59. LARRIEU Pierre, cord(onni)er

60. LOUDE J(ean-Baptis(te), perruq(uier)

61. LABAT J(ea)n, forgeron

7è 10(aine)

62. DUBERNET J(ea)n Firmin, chef

63. LALANNE E(douar)d, médecin

64. LESCARRAN, charp(entier)

65. LESTRADE fils, tail(leur)

66. LEMALE, capit(aine)

67. LACAZE J(ea)n, résinier

68. MONPERMEY J(ea)n, charp(entier)

69. LESCA J(ean J(ac)ques

70. MOULIETS J(ea)n, résinier

71. MARTY Louis

8è 10(aine)

72. MOUREAU P(ier)re Homère, chef

73. MOULIETS Jean, résinier

74. MARTIN Silvain, marin

75. MOYZES J(ea)n, résinier

76. MOULIETS P(ier)re) résinier

77. MOUREAU, adjoint

78. MOULIETS J(ea)n, résinier

79. MERAN Ed,

80. MERCIE cadet, cordo(nnier)r

81. MARTIN Jean, ouvrier

9è 10(aine)

82. BARBE P(ier)re ex milit(ai)re, chef

83. ST GERMES

84. NAU J(ea)n, marin

85. DORE Pierre, laboureur

86. SEGUIN Nanet, résinier

87. SENSEY Antoine, bouvier

88. SENSEY Pierre, laboureur

89. SANSEVIN J(ea)n, résinier

90. SEGUIN E(tien)ne, id

91. TAFFARD, forgeron

10è 10(aine)

92. SEMEDARD, poëlier, chef

93. TAFFARD J(ea)n, résinier

94. TAFFARD Guil(laume), id

95. TAUZIN Martin, id

96. VILLENAVE Jean, ouvrier

97. VIDEAU J(ea)n, résinier

98. VILLENEUVE J(ea)n, id

99. SENSEY Jean

100. SOULEAU J(ea)n, maçon

101. BARREAU Ch., marin

La Teste, le 14 avril 1852, Le maire Signé : Bestaven

LE BASSIN FAIT SON CINEMA

Retour sur images -

"Pôles d'attraction d'une commune, les cinémas de proximité contribuent largement à la diversité de l'offre cinématographique". Cette phrase aurait pu influencer les édiles testerins qui ont laissé leur commune "orpheline" d'une salle de cinéma pendant près de dix ans² au bénéfice notamment de celles de la ville voisine d'Arcachon.³

Actuellement, avec l'ouverture du multiplex de La Teste⁴, nous assistons au phénomène inverse, Arcachon ne possédant désormais en pleine activité que la salle de l'Olympia⁵, alors que certains élus s'étaient inquiétés de l'éventuelle disparition du cinéma dans le centre d'Arcachon ainsi que de Ciné 18.⁶

La création du complexe de La Teste peut sembler un pari audacieux quand on sait la baisse de fréquentation dans les salles obscures avant 1998. C'est ainsi que nous avions pu lire en 1991 dans un article titré "Le ciné ne fait plus recette", les conclusions de la journaliste : "à Arcachon on cherche désespérément les cinéphiles pour remplir les salles et servir une activité culturelle que l'on aimerait voir prospérer". "Entre 1988 et 1994, en Gironde comme ailleurs en France, les salles de cinéma ont connu une période difficile. Dans de nombreuses communes, petites et moyennes, les municipalités ont décidé de racheter les cinémas afin de maintenir et d'intensifier l'animation du centre ville".

Des expériences de maintien comme à Créon, animées par une solide équipe de bénévoles, sont exemplaires⁹. Une autre initiative, aidée par le Conseil Général, a consisté à créer une Association de cinéma de proximité de la Gironde qui va alerter les pouvoirs publics sur les risques liés au développement anarchique des "multiplex", tout en pérennisant les acquis du cinéma de proximité et en développant de nouvelles actions : la promotion et la diffusion cinématographiques.

Le plus grand souci de ces cinémas de proximité est d'accéder aux nouveaux films dans les meilleurs délais, ce qui les obligera à passer une convention tripartite avec le Conseil Général de la Gironde et le Centre National du Cinéma, afin de réaliser la copie des films porteurs. 10

Cinéma nostalgie -

Alors que la première projection du cinéma muet à Bordeaux eut lieu le 1^{er} février 1896, 10 allées de Tourny, sur le Bassin, les débuts du cinéma se situent à Arcachon en 1908 au Théâtre du Casino de la Plage; il faut ensuite attendre les années 20, pour voir :

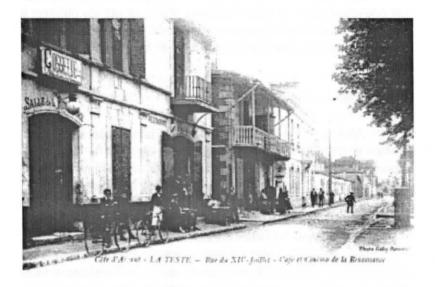
- en 1921, toujours à Arcachon, l'ancien gymnase de l'Athénée converti en cinéma-dancing (il deviendra plus tard le Petit Casino) et l'Olympia, nommé Grand Théâtre, équipé pour le cinéma,

- en 1922 l'ouverture d'une salle testerine de *cinéma* (sans autre précision et non localisée), ¹¹ avant même l'électrification de la ville ; il est vrai que cette évolution technique dans les rues de La Teste débute en 1903¹² et que le concessionnaire était habilité à passer des contrats avec les particuliers, si bien qu'il était facile de se raccorder au réseau électrique initial.

Ces débuts du cinéma à La Teste restent cependant à élucider. N'a-t-on pas écrit qu'il existait un arrêté municipal de 1920 qui définit les règles de bonne conduite au cours des séances de cinéma ?¹³ Ensuite Fernand Labatut a signalé le passage du garde champêtre de La Teste le 2 septembre 1923 au cinéma *Le Franklin*, laissant entendre par ailleurs l'existence de trois salles obscures¹⁴, ce qui contredit toutes les données connues.

Si l'on suit, dans l'ordre chronologique "officiel", l'ouverture des salles de cinéma, à La Teste notamment, nous trouvons en 1928 la salle du *Family Cinéma* (vraisemblablement devenue le *Majestic*), installée à côté du café de *La Renaissance*, rue du 14 juillet, en face de la place Thiers.

Une photo signée Gaby Bessière qui connaît bien La Teste la désigne sous le nom de salle de *La Renaissance*! Elle aurait disparu dans un incendie en 1937.

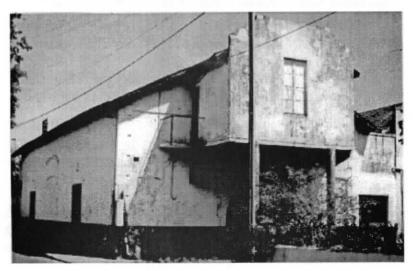


Ensuite ce fut la salle du *Franklin*, place Gambetta qui jouxtant le café du même nom est équipée d'un appareil de projection en 1928 ou 1930 - les propriétaires sont alors MM. Daisson et Blanqué. Elle sert parfois de théâtre car elle possède quelques coulisses exiguës certes mais qui permettent la création de spectacles de variétés ou de comédies, notamment après la deuxième guerre.

Ce cinéma testerin terminera son existence en diffusant presque exclusivement des films de série B, visionnés par un public jeune peu regardant sur la qualité de l'œuvre et le confort de la salle.



Puis M. Bordères organise dès 1939 des séances de cinéma dans une salle touchant son café *L'Apollo*, place Gambetta à l'angle de la rue Général Castelnau. C'était un bâtiment sans originalité dont la partie consacrée à la projection formait un appendice pour des raisons de sécurité. Cette salle a été démolie fin 1993, en prévision de l'ouverture d'une voie de circulation reliant la rue du Président Carnot et la rue Général de Castelnau. On sait depuis qu'à son emplacement et sur celui de l'ancien café, un bloc H.L.M. a été construit, la route prévue longeant cet imposant immeuble.



Qu'importent les problèmes financiers liés à l'exploitation des salles qui doivent acquitter des frais notamment pour la sécurité, le traitement des pompiers de service, le droit des pauvres... ¹⁶ Même sous l'Occupation, le *Franklin* et l'*Apollo* fonctionnent car le couvre-feu instauré à 22 heures 30 n'empêche pas la fréquentation des salles obscures en fin de semaine. ¹⁷

Enfin, c'est le cinéma *Vog* qui est construit, anciennement rue de Verdun - de nos jours rue Pierre Dignac, au débouché de la rue Général de Castelnau. Alors qu'un journaliste local avance la date de 1939, d'après M. Jacques Mirasson son propriétaire, il aurait été édifié en 1945, ce qui de toute évidence est erroné puisque le *Vog* ouvre en 1941!¹⁸

Dans les dernières années de son existence, cette salle était encore agréablement décorée et ne décourageait pas les autochtones et les touristes qui, l'été seulement, assistaient aux séances. Elle fonctionnait en parallèle avec *Le Ranch* de La Hume dont M. Mirasson fils était également propriétaire.

Actuellement, seule la salle du *Franklin* reste en partie debout, mais profondément remaniée ; elle sert en effet de salle de réunion au conseil municipal testerin.

Dans les années 1950-1960, les deux cinémas voisins – *l'Apollo* et *Le Vog* - se partageaient une clientèle assidue, quasiment abonnée à une salle, quel que soit le film projeté; la fréquentation familiale est très prisée à l'époque, les ouvreuses jouant elles-mêmes un certain rôle dans le placement des spectateurs habitués et reconnaissants.¹⁹

La pénétration de la télévision dans les foyers retiendra progressivement les téléspectateurs devant le petit écran, privant ainsi les salles de cinéma d'une clientèle renouvelée. Ce n'est que vers 1991 que la fréquentation des salles obscures semble retrouver une courbe ascendante, mais pour les cinémas testerins c'était trop tard : Le Vog, le dernier à avoir été en activité, avait été détruit en 1990.²⁰

Décors naturels -

"La lumière du Bassin est plus estompée, plus variée, plus précise que celle de la Côte d'Azur. En cela, elle lui est supérieure. Et puis le Bassin est un lieu inspiré". Ainsi s'exprimait Frédéric Rossif en 1970, pour expliquer son choix de tourner ici ce qui devait être son seul film de fiction.²¹

De fait, le Pays de Buch a souvent servi de décor naturel à des films de cinéma ou des téléfilms qui "alimentent" les chaînes publiques ou privées.

Le tournage du long métrage de F. Rossif - Aussi loin que l'amour - dura près de deux mois, mais le film ne sortit qu'en salles d'Art et d'Essai, ne touchant qu'un public très restreint²². Pourtant la distribution était relevée puisqu'on y trouve notamment Michel Duchaussoy²³, Suzanne Flon, Daniel Ivernel, Madeleine Robinson. Il est regrettable que ce film n'ait pas eu plus de retentissement car seuls des privilégiés " ont pu voir ce qu'un cinéaste amoureux a fait de l'Ile aux Oiseaux, du Banc d'Arguin, de la dune du Pilat, des jardins de la ville qui avaient abrité les amours d'Annabella et de Tyrone Power "²⁴.

Bien qu'écrit par le même auteur, un autre article du quotidien *Sud-Ouest* douche un peu notre enthousiasme²⁵: "Quant au site (le Bassin), il a rarement inspiré les cinéastes, employé seulement comme toile de fond et encore pour de peu glorieuses productions telles que cette piètre série télévisée qui a eu pour nom *Vive la vie...*".²⁶

Heureusement depuis, quelques réalisations sont venues redorer le blason du Bassin d'Arcachon, que ce soit pour le cinéma ou la télévision. Citons pour mémoire quelques titres de films pour lesquels une partie du Bassin a servi de décor ou de prétexte :

- En 1990, nous aurions pu assister au tournage du téléfilm La grande dune de Bernard Stora, scénariste et réalisateur qui avait fait construire en forêt usagère de La Teste, sur la parcelle de Lartigon, une villa qui servit de décor aux scènes d'intérieur²⁷; la dune était omniprésente et prétexte au déroulement de l'intrigue. Quelques acteurs connus soutiennent le scénario, notamment Danielle Delorme, Bulle Ogier, Niels Arestrup. Certaines scènes d'extérieur montrent la route du Pilat à Biscarrosse, le wharf de La Salie, les blockhaus tombés au bas de la dune, le parc Mauresque ainsi que le kiosque à musique pour suggérer le jardin d'un hôpital.²⁸

- Quelques années auparavant, nous sommes passés à côté d'un autre tournage qui a eu lieu dans la Ville d'Hiver d'Arcachon, notamment à l'hôtel Régina, autrefois "Grand hôtel de la Forêt et d'Angleterre". C'est un décor digne d'Agatha Christie²⁹ et il servit pour un film nommé *Les prédateurs*.
- Nous avons évoqué la "participation " de l'Ile aux Oiseaux dans le film de F. Rossif; nous la retrouvons servant de cadre à d'autres réalisations, notamment celle de Geoffroy Larcher, diffusée à la télévision en 1991 et intitulée tout naturellement *L'Ile aux Oiseaux*. Les principaux interprètes sont Laure Duthilleul et Guy Marchand, l'auteur de la musique Bernard Lubat³0. Ce film tourné "dans de très beaux paysages du Bassin et de la Presqu'île, ainsi que dans le charmant village de L'Herbe", a été présenté à Arcachon, au *Paris*, en "sortie nationale".
- Pour la 7, chaîne sans suite, un tournage avait conduit une équipe sur la dune du Pilat pour régler les raccords évoquant le Sahara pour le film *La fable des continents*.³¹
- Projeté en 1992 sur A2, un téléfilm titré *La forêt de la longue attente*, avec pour actrice principale Anne Canovas, a eu pour cadre la forêt des Landes, près d'Arcachon. On y aperçoit un jeune homme en train de gemmer un pin à l'aide d'un bridon près de la dune du Pilat.³²
- Nous retrouvons la forêt usagère en 1995, servant une nouvelle fois de décor, mais il s'agit alors de courts-métrages dont une série de cinq fables. Ce sont de jeunes cinéastes qui font leurs premières armes et celui qui tourne au bord de la piste 214 vient de Los Angeles.

- En mai 1996, Alexandre Jardin met la Presqu'île à l'honneur dans son téléfilm intitulé *Oui*. La Gaumont qui produit ce film contribue ainsi à faire une superbe promotion de "la Pointe".³³
- A l'automne de la même année, un autre téléfilm *Belle comme Crésus* produit par FR 3 et mis en scène par Jean-François Villemer, est presque entièrement tourné au Cap-Ferret avec comme principale interprète Danielle Darrieux (d'origine bordelaise).
- Toujours en cette année 1996, l'Île aux Oiseaux est de nouveau investie pour le tournage du long métrage du réalisateur bordelais Thomas Bardinet *Le cri de Tarzan*. ³⁴ Dans le même temps, des élèves de l'I.S.I.C. de Bordeaux III³⁵ viennent tourner un courtmétrage au Pyla et à Arcachon; "ils ont choisi le Bassin pour sa lumière et son site privilégié". Les scènes d'intérieur ont été tournées dans la villa pilataise d'une étudiante, les extérieurs ont eu pour cadre la dune, la jetée d'Eyrac et l'avenue Gambetta à Arcachon.
- Dans les séries oubliées de la télévision, Arcachon a servi de décor à un épisode de *L'inspecteur Lavardin*, avec Jean Poiret dans le rôle principal (1987)³⁶.
- Signalons une récente incursion de la télévision allemande sur le Bassin d'Arcachon pour tourner une émission ayant pour thème les problèmes de dragage qui intéressent au premier chef les professionnels de la pêche et de l'ostréiculture³⁷.

Enfin, nous n'aurions garde d'oublier dans cette rétrospective des tournages, la prestation d'un des plus grands metteurs en scène français, en l'occurrence Abel Gance, dont on connaît les films historiques (son *Napoléon* est resté dans toutes les mémoires); il vint tourner à Arcachon, en 1921, une partie de *La Roue*.³⁸

Acteurs et réalisateurs sur le Bassin -

Peu sont originaires du Grand Sud-Ouest, encore moins du Bassin d'Arcachon. Mais beaucoup ont apprécié son climat et sa luminosité ou sont simplement venus s'y reposer ou cacher leurs amours... Avant la dernière guerre, les plus célèbres d'entre eux sont sans doute Annabella et Jean Murat³⁹, puis, après leur séparation, Annabella et Tyrone Power qui vinrent de nombreuses années dans leur villa de Pyla-sur-Mer, boulevard de l'Océan, près de la Place Meller.

Sont nés Arcachon une seule actrice - Dominique Sanda - et un seul réalisateur, Jacques Sévérac (né en 1902, décédé en 1982).

Par contre, le Bassin a accueilli pour les vacances quelques vedettes d'avant-guerre comme Jean Tissier qui effectua de nombreux séjours à Pyla, à l'hôtel Haïtza. Nous avons évoqué Michel Duchaussoy lui aussi habitué de la station. Un article très documenté de Jacques Clémens⁴⁰ nous invite à découvrir les multiples apparitions qu'à partir de 1917, Jean Cocteau fit à Piquey, où il amènera son ami Jean Marais en convalescence en 1939.

Dominique Lopez a signalé les passages dans notre région d'Alain Delon chez les Poniatowski ou de Johnny Halliday et de Sylvie Vartan dans les murs de la villa *Gribiche*⁴¹ à Pyla-sur-Mer. Le même auteur rappelle les relations privilégiées de Jean Anouilh avec le Cap-Ferret et souligne que Marcel Aymé, l'auteur de la *Jument verte* était un fidèle adepte de la quiétude du Bassin. Ces deux personnages ne sont pas directement impliqués dans le septième art mais leurs oeuvres ont souvent alimenté les scénarii.

Par contre, lorsque Pierre Verdet⁴² nous livre les confidences d'un Ferret-Capien bon teint, ce dernier nous propose en vrac les personnalités du spectacle qui ont un jour foulé le sable de la Presqu'île; on y trouve ainsi les noms de Roger Vadim, Lino Ventura, Zizi Jeanmaire et Roland Petit, Johnny Halliday, Sylvie Vartan, Bourvil, Alain Delon, Georges Descrières, Jean-Louis Trintignant, Jane Fonda... Quel générique!

Du côté d'Arcachon, un autre témoignage nous est offert à travers l'histoire de la pâtisserie Foulon, aujourd'hui disparue; la dernière génération conserve le livre d'or de cette célèbre maison où tant de célébrités ont apposé leurs signatures⁴³. C'est ainsi que nous

pourrions y découvrir celles d'Yvonne Printemps, Pierre Fresnay évidemment, Annabella encore elle, Lucienne Boyer, Jean Marais, Georges Descrières, Marie Dubas...

A l'occasion de cette évocation, il est difficile de passer sous silence deux comédiens girondins qui ont marqué leur époque. Sans doute, le premier et le plus grand de tous est sans conteste Max Linder, qui fut l'acteur le mieux payé de son temps. De son vrai nom Gabriel Leuvielle, il était né à Saint-Loubès (Gironde) le 16 décembre 1883 et il est considéré comme le créateur du véritable comique cinématographique. Charlie Chaplin lui-même disait souvent que sans ses films il n'aurait jamais fait de cinéma. Sa fille Maud qui a consacré toute sa vie à sauver l'œuvre de son père conserve dans sa maison de Neuilly une seule affiche rappelant le célèbre comique⁴⁴, une affiche dénichée dans un cinéma d'Arcachon!

On n'aurait garde d'oublier en second lieu une autre figure du cinéma ayant débuté avant la deuxième guerre mondiale ; il s'agit de Pierre Larquey né à Cénac (Gironde) le 10 juillet 1884, décédé en 1962 après avoir participé à près de 200 tournages (ses derniers films datent de 1961 !)⁴⁵. Il fut l'un des acteurs qui tournèrent régulièrement avec Emile Couzinet qui, après avoir commencé sa carrière après 1919 comme "tourneur" det contrôlé les principaux cinémas de la région, devait créer des studios de cinéma d'abord à Royan⁴⁷, puis à Bordeaux qui feront comparer la métropole girondine à Hollywood, toutes proportions gardées !⁴⁹

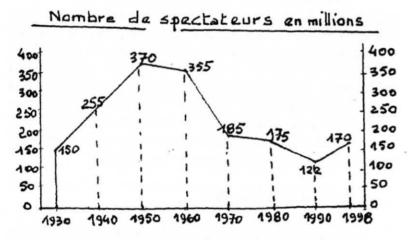
Festivals en Pays de Buch -

C'est surtout Arcachon qui tient la palme de l'organisation de ce genre de manifestations.

"Le premier festival régional du film d'Arcachon eut lieu en 1947, il n'eut aucune suite ; la plupart des films ayant été déjà montrés dans d'autres festivals ou même dans des salles bordelaises".⁵⁰ Une reprise s'est effectuée avec le festival du film vidéosportif en 1986. "Les invités ont apprécié un pique-nique sur l'Île aux Oiseaux en attendant de visionner une bonne douzaine de films pendant quelques jours, avant d'attribuer un prix français du meilleur reportage de télévision".

Le suivant consacré aux films ibériques et latino-américains a débuté en 1992. D'abord hôte de la ville de Biarritz, ce festival fondé par Bernard Marie, l'ancien maire qui n'avait pas souhaité conserver le berceau de son "bébé", a longtemps cherché ses marques. A partir de 1995, il s'intitulait Festival du cinéma des mondes latins. Les films étaient projetés dans la salle de l'Olympia et au Palatium. Le thème a évolué au fil des ans ; d'ailleurs, en 1998, oubliée la latinité, on a fait la part belle aux films français et on a même introduit un film américain.⁵¹

Graphique d'après Historia nº 630



Le festival 1999 a honoré le cinéma féminin sous toutes ses formes : réalisation, écriture, production, etc..., sous le titre de Festival international du cinéma au féminin.

Si Arcachon essaie de dynamiser une arrière-saison un peu endormie, La Teste sa voisine a tenté, elle aussi, de sortir des sentiers battus en organisant ces dernières années le Festival des Gueules; 1997 a vu sa deuxième édition. C'est ainsi que les Testerins ont eu l'occasion de voir dans leur salle des Fêtes quelques comédiens qui possèdent un certain physique, le président étant André Pousse, un habitué des dialogues d'Audiard. Simultanément, un spectacle de variétés était présenté par Roger Pierre et une manifestation sportive se déroulait au bénéfice des enfants trisomiques. Malheureusement le public a un peu boudé la manifestation et 1998 n'a pas vu ce festival se renouveler.

Signalons enfin l'expérience de Gujan-Mestras qui participe à une animation : Les écrivains font leur cinéma, avec comme partenaire le Centre Jean-Vigo⁵². C'est la petite-fille de François Mauriac, Anne Wiazemsky, qui était l'animatrice de la cuvée 99. Par ailleurs, une intéressante initiative a lieu au cinéma *le Ranch* qui offre une fois par mois à ses spectateurs la projection d'un courtmétrage avant le grand film, renouant ainsi avec la tradition du cinéma d'antan.⁵³

Perspectives -

Environ cent ans après la première projection cinématographique des frères Lumière⁵⁴, la fréquentation des salles de cinéma est à peine plus forte qu'en 1930, c'est-à-dire 170 millions de spectateurs par an, après avoir connu une apogée vers 1950.

En 1998, il a été produit 147 films français et 58 d'entre eux étaient des premiers films; pourtant, jamais la part de la production française dans les salles n'a été aussi faible : 26 % du total des entrées⁵⁵. "Face à un cinéma américain fédérateur, le cinéma français doit faire de la résistance. Il faut que nous fassions du prosélytisme, un vrai travail, pour faire connaître et aimer le cinéma. Il faut se battre pour que l'Europe du cinéma revive. Actuellement on est les seuls, on est les derniers, on est Astérix "⁵⁶. Constat certes simpliste mais sans ambiguïté.

Sur le plan local, si on en croit les premiers indices de fréquentation du complexe testerin, il semble qu'un regain d'intérêt pour les salles obscures se confirme. Sans doute est-ce dû en grande partie au choix des films présentés au même moment qu'en sortie nationale.

Cependant, vu l'état actuel des techniques de retransmission, il est bien difficile de prévoir l'avenir des salles de cinéma, quand on sait que via Internet, il sera possible de "charger" son ordinateur familial avec n'importe quel produit diffusé à travers le monde. Allons-nous connaître une autre forme de repli sur soi-même pire que celui provoqué par la télévision il y a trente ans ?

Malgré tous les nuages à l'horizon du Septième Art, souhaitons que le ciel de notre Bassin attire longtemps encore la caméra de nombreux cinéastes qui, à l'initiative du Conseil Régional, sont invités à exploiter les richesses de ses décors naturels et son authenticité⁵⁷.

Michel JACQUES

NOTES

¹ Revue Gironde, oct-nov-déc. 1998, p. 22.

² C'est en effet en 1984, d'après son propriétaire M. Mirasson, que fut fermé le dernier cinéma exploité dans le centre ville de La Teste - il s'agissait du Vog; il fut démoli en 1990 après sa vente à la ville (Sud-Ouest du 30 octobre 1990, article signé J. Dubroca). D'après Véronique Méot (Sud-Ouest du 4 janvier 1991), il fut fermé en 1986. Qui croire? Une expérience (éphémère) de cinéma de quartier vit le jour à La Teste aux Miquelots en 1995, organisée par l'Association Miquelots Animation; quant au cinéma Le Club de Pyla-sur-Mer, il ouvrit ses portes en saison estivale jusqu'à une date récente.

³ Alors qu'Arcachon avait possédé jusqu'à six salles de cinéma, qui certes ne fonctionnaient pas toujours simultanément, elle perdit son avant-dernière salle, en l'occurrence *L'Eden* fin 1998, car trop vétuste, et sa salle de quartier *Le Paris* au tout début 1999 (voir M. Brissonneau-Steck, dans *Sud-Ouest* du 29/10/1998).

⁴ L'ouverture fut programmée le 2 décembre 1998. A noter que la ville de La Teste a voté en 1998 un crédit de 80.000 F. pour permettre à tous les enfants des écoles d'assister gratuitement à des séances spécialement conçues pour eux avec la collaboration des enseignants.

⁵ "L'Eden ferme ses portes le 20 octobre 1998 pour des raisons techniques, seul le Paris reste ouvert avec deux salles de 100 et 200 places" (Agnès Claverie, *Sud-Ouest* du 27 octobre 1998). Entre-temps, la municipalité d'Arcachon réutilisait la salle de l'Olympia pour accueillir d'abord les séances de Ciné 18 (voir note 6) et envisager une programmation plus large ensuite, dès 1999.

⁶ Expérience tentée en 1997 à Arcachon (séance à 18 h., deux fois par semaine), au prix de 30 F. C'est ainsi que pour la première année 1985 spectateurs purent visionner

¹¹ films en 23 séances.

⁷ Véronique Méot, Sud-Ouest du 4 janvier 1991.

⁸ Revue Gironde, déjà citée, p. 22.

⁹ Dans Sud-Ouest du 16 juin 1991, Jean-Marie Darmian déclarait: "Le premier cinéma en France à être maintenu au pays s'appelle le Cinémax-Linder", dernier emprunt à l'acteur girondin maître de Charlie Chaplin et de Buster Keaton. Voir aussi l'interview de sa fille Maud par Jean-Loup Demangeat, dans Sud-Ouest du 28 juin 1992.

Au générique de cette association figurent 12 membres fondateurs représentant 12 cinémas, 18 écrans, 7 salles classées Art et essai, 4500 fauteuils, 45.000 spectateurs, soit 17,8 % de l'agglomération bordelaise et 49 emplois.

¹¹ Hélène Tierchant, *Aquitaine, 100 ans de cinéma*, qui énumère les salles de cinéma de la Gironde avec la date où elles ont été recensées. Pour Arcachon, M. Brissonneau-Steck donne ensuite : 1935, ouverture de la première salle de l'Eden et début des années 50, naissance du Paris, tandis qu'en saison estivale on voit s'adjoindre la salle du Casino Mauresque et le cinéma du Moulleau.

¹² Roger Torlois, dans Actes du Congrès d'études régionales 1996 de la F.H.S.O. Regards sur le Bassin, p. 390.

¹³ Jean Dubroca, Journal Sud-Ouest du 27 octobre 1995.

 ¹⁴ Fernand Labatut, Le journal d'un garde champêtre, dans B.S.H.A.A. n° 66, p. 52.
 ¹⁵ Si le Franklin change de propriétaires en 1934 avec MM. Benez et Cambot, c'est

M. Mirasson qui reprend les séances à son compte. En 1939, il est indiqué comme propriétaire de la salle sur l'annuaire Delmas.

¹⁶ Sud-Ouest du 27 octobre 1995. En quoi consistait ce droit des pauvres?

¹⁷ D'ailleurs on a beaucoup tourné en France entre 1940 et 1944 (Les visiteurs du soir, Les enfants du Paradis, Le corbeau, etc...) et les spectateurs ont suivi.

¹⁸ Jean Dubroca, dans Sud-Ouest du 27 octobre 1995 et H. Tierchant, ouvrage cité.
¹⁹ Sud-Ouest du 30 octobre 1990 : M. Mirasson confie une anecdote significative du comportement des cinéphiles testerins d'alors : "Souvent à la caisse on me demandait : qu'est-ce que tu nous joues ce soir ?". Sud-Ouest du 19 mai 1999 rappelle à la rubrique "Sous les projecteurs" un passé pas si lointain : "Quelques habitués du Vog ou du Franklin qui renouent avec le cinéma demandent de bonnes places au balcon. On leur conseille de se mettre en haut de la salle : on est perché sans avoir à monter de marches". Il est vrai que dans les complexes actuels il n'existe plus de balcon, les salles en pente améliorent le confort de la vision.

²⁰ Sud-Ouest du 17 octobre 1987 suggérait que : "la salle du Vog acquise par la commune soit restaurée, la municipalité tenant beaucoup à ce que le centre-ville ait une salle de spectacles. Un tel équipement conforte obligatoirement le rythme du cœur d'une ville. Un cœur passablement affaibli par rapport à celui de la capitale voisine Arcachon".

²¹ Interview recueilli par Dominique Lopez (Sud-Ouest, avril 1990).

²² Ibid.

²³ Sud-Ouest du 6 août 1992. "Michel Duchaussoy venu se détendre chez ses amis Francine et Bernard Gaume, propriétaire du restaurant La Corniche à Pyla sur Mer, se souvenait du tournage du film dans ces lieux sous la direction de F. Rossif." L'équipe du film avait loué notamment la villa Alabaïna près de La Corniche à Pilat-Plage. C'était une véritable fourmilière de techniciens, atmosphère qui contrastait

étrangement avec le calme de la station avant le rush de l'été. Pour un autre film, la première version des *Quatre plumes blanches*, la dune fit office de Sahara.

²⁴ Dominique Lopez, dans Sud-Ouest d'avril 1990. Une villa, sise boulevard de l'Océan à Pyla-sur-Mer près de la place Meller a porté le nom d'Annabella; nous en reparlerons dans une autre rubrique.

²⁵ Dominique Lopez, *Sud-Ouest* du 10 août 1985, article titré : "Bassin d'Arcachon : Pain, amours et baguenauderies".

26 Cette série télévisée avec comme interprète principal Daniel Ceccaldi n'est sûrement pas la meilleure façon de promouvoir le Bassin. C'est encore une villa de Pilat-Plage, boulevard de l'Océan, près d'Haïtza, qui servit de décor aux intérieurs du téléfilm.

²⁷ L'implantation de ce chalet a provoqué la colère de l'Association de défense de la forêt usagère de La Teste qui contesta la "légitimité" de cette construction, ayant été mise devant le fait accompli.

²⁸ Le générique final comporte des remerciements en direction des habitants de La Teste-de-Buch, de la base de Cazaux. Les militaires ont dû participer à la scène finale où des hommes en combinaisons blanches remodèlent le pied de la dune. Les pompiers ne sont pas oubliés qui ont simulé l'incendie du chalet ; il en est de même du charpentier responsable de la construction, M. Dorso.

²⁹ Hélène Tierchant, *ouvrage cité*, précise que le metteur en scène est J. Labrune.

³⁰ B. Lubat, à la ville le compagnon de Laure Duthilleul, est l'organisateur du festival d'Uzeste (Gironde).

³¹ Sud-Ouest du 15 janvier 1991. Le Q.G. de l'équipe se situait à l'hôtel de La Corniche et le propriétaire, M. B. Gaume, décidément bien vu des gens de cinéma était ravi : "Son locataire ruminant, le chameau du film, toutes les nuits taille les haies de ronces dont il ne savait comment se défaire".

³² Bridon, outil de résinier plus léger que le célèbre hapchot qui servait à tailler des gemmelles ou galips sur les pins jusqu'à la troisième année de gemmage.

³³ L'équipe de tournage avait envahi la propriété de Benoît Bartherotte qui se bat depuis de nombreuses années pour protéger la "Pointe" du Cap de l'érosion marine. Cinquante villas furent louées pour héberger la centaine de personnes constituant l'équipe du long métrage.

³⁴ Sud-Ouest du 6 mars 1996, Hervé Aubron: "Le cri de Tarzan n'est pas un film d'appartement: caserne militaire, rues bourgeoises de Bordeaux, ancienne demeure ensoleillée de Pessac, Ile aux Oiseaux marécageuse et parsemée de cabanes à huîtres".

35 Institut de l'Information et de la Communication.

36 Les extérieurs furent aussi tournés à Facture et Gujan-Mestras. Le comédien avait à cette époque bien apprécié les huîtres du Bassin.

³⁷ Cette émission produite par la première chaîne de télévision allemande devait être diffusée en Allemagne le 6 juin 1999 sous le titre "Voyage au bout du monde".

³⁸ Dans Sud-Ouest du 8 décembre 1991 H. Tierchant raconte la rencontre avec le descendant d'un technicien qui, en 1921, "faisait" de la neige artificielle sur le tournage du film à Arcachon. Suivant les travaux d'Hélène Tierchant, citons quelques autres tournages sur le Bassin avec le lieu principal:

1949 - 56 rue de Pigalle, de Willy Rozier (Le Pilat, la grande dune)

1953 - Julietta de Marc Allégret (Arcachon)

1956 - Le ballon rouge, d'André Lamorisse (dune du Pilat)

1956 - L'inspecteur connaît la musique blues, de José Josipovichi (Arcachon)

1960 - Les mordus, de René Jolivet (Arcachon, Cazaux, Sanguinet)

1980 - L'examen, de Jean-Daniel Simon (Arcachon)

1986 - Corps et biens, de B. Jacquot (Arcachon)

1986 - Tandem, de Patrick Lecomte (Arcachon)

1987 - Juillet en septembre, de Sébastien Japrisot (Le Cap-Ferret)

1989 - Un jeu d'enfant, de Pascal Kane (Le Canon).

³⁹ Annabella née en 1910, décédée le 18 septembre 1996. Célèbre actrice des années 30, elle a débuté dans le film d'Abel Gance *Napoléon*; elle a tourné avec les plus grands metteurs en scène: L'Herbier, Duvivier, Grémillon, René Clair puis elle est partie en 1938 aux Etats-Unis. Divorcée de Jean Murat, elle épouse Tyrone Power dont elle divorce en 1948. Elle a tourné 41 films. Le nom de l'actrice a disparu de la clôture de la villa de Pyla-sur-Mer dont Patrick Berthomeau écrivait: "On peut voir aujourd'hui encore leur villa douillette mais très hollywoodienne au bord de l'eau".

Dans le *Nouvel Observateur* (1985) Jean-Paul Dubois rappelait l'étonnement de M. Fleury qui, dans sa jeunesse, aidait son père dans la pharmacie centrale d'Arcachon, et vit débarquer d'une Bugatti rouge deux combinaisons blanches habillant respectivement Annabella et Tyrone Power: "De cet après-midi là, Robert Fleury ne s'est jamais vraiment remis".

⁴⁰ J. Clémens, Jean Cocteau, le Bassin d'Arcachon et l'Allemagne, dans B.S.H.A.A. n° 77, p. 1 à 24.

⁴¹ Cette villa appartenait à M. Pierre Bloch, ancien ministre. Son petit-fils Daniel Ziskind vient de réaliser un film sur Claudia Schiffer, avec pour premier assistant Marie Poniatowsky.

⁴² Sud-Ouest du 18 juillet 1997. Alain Boulan livre en plus une anecdote qui concerne l'ancien président de la République F. Mitterrand arrivant en hélicoptère sur le terrain de football de Lège pour venir déjeuner en secret chez son ami Raymond Marcilhacy.

43 "L'institution" Foulon fut ouverte en 1848, cours Desbiey, face à la dune qui supporte le casino Mauresque, avant d'être transférée boulevard de la Plage; c'est l'arrière-grand-père de Mme Thérèse Foulon-Gravelot qui lança l'affaire, désormais transférée au Moulleau pour perpétuer la tradition.

⁴⁴ Celui-ci s'est donné la mort, après avoir supprimé sa femme, le 30 octobre 1925 à Paris. Sa fille Maud lui a consacré un livre *Max Linder était mon père*. Quant au premier film bordelais de Max Linder, il date de 1911.

⁴⁵ Jean-Christophe Hélios (*Sud-Ouest-Dimanche* du 24 décembre 1995) écrivait : "Anti-star de nature, Larquey s'est toujours défini comme un ouvrier du spectacle, mettant son talent au service de productions dont l'ambition n'était pas toujours de figurer au Panthéon de l'art cinématographique".

⁴⁶ Tourneur = forain qui présente les films dans les communes qui ne possèdent pas de salles permanentes.

⁴⁷ En 1937, Couzinet avait transformé les entrepôts et magasins du Casino de Royan en plateaux de tournage qui soutiendront la comparaison avec les installations de Nice et de Marseille; ces studios furent rasés lors des bombardements de la poche de Royan en 1945.

- ⁴⁸ Installés sur les 20 hectares du domaine de Tauzin, près de la barrière Saint-Genès, les studios de la Côte d'Argent furent inaugurés le 22 juillet 1946.
- ⁴⁹ H. Tierchant, dans Sud-Ouest du 12 février 1995. Couzinet est né en 1896, l'année où les frères Lumière débarquent dans le Sud-Ouest. Il fit tourner de nombreux acteurs (Jean Tissier, Jeanne Fusier-Gir, Gaby Morlaix...) et le presque débutant Jean Carmet. Ses films dont la publicité était axée "sur le rire, voire le gros rire, devinrent synonymes de navets". Après son décès en 1964, ses studios abandonnés ont, longtemps, rappelé aux riverains une époque révolue.

50 H. Tierchant, 100 ans de cinéma.

- 51 C'est le photographe testerin Jean Vacheron qui a illustré l'affiche du 20è Festival du film latin, en évoquant la dune du Pilat. Un des membres du jury était Olivier Marchal, fils des anciens pâtissiers de La Teste, qui "sévit " depuis quelques années à la télévision dans un feuilleton intitulé "Quai n° 1".
- ⁵² Jean Vigo, réalisateur, décédé le 5 octobre 1934. Son dernier film avait pour titre L'Atalante. Un prix Jean Vigo est décerné depuis 1951 à un réalisateur français distingué pour son indépendance d'esprit et l'originalité de son style.
- ⁵³ Cette expérience est aussi programmée à Arcachon au Ciné 18, où en avril 1999 fut projeté un court métrage de Thomas Bardinet. A noter qu'un ciné-club a été ouvert à Andernos en mai 1999 à l'initiative de Robert Courleux, ancien projectionniste, encouragé par la municipalité et le club du 3è Age Loisir et Amitié.
 ⁵⁴ Le 28 décembre 1895, eut lieu en effet la première projection de 10 films de 10 minutes dans le salon indien du Grand Café de Paris (*Historia*, juin 1999).

55 Pascal Mérigeau, Nouvel-Observateur (mai 1999).

56 Francis Giraud, Ibid.

⁵⁷ Jean-Pierre Deroudille, dans Sud-Ouest du 30 mars 1999: "Une convention a été signée en mars 99 au château de Beychevelle entre l'Association Equinoxe et le Conseil régional d'Aquitaine, qui marque un pas de plus de l'engagement régional dans le développement de l'industrie cinématographique".

A PROPOS D'UNE VILLA ARCACHONNAISE... LA VILLA LES RUINES

A l'occasion des Journées du Patrimoine 1999, j'avais été interrogé par le correspondant arcachonnais de l'hebdomadaire *La Dépêche du Bassin*, au sujet de la villa *Les Ruines*. Pour avoir lu, sur les conseils d'un ami parisien, lors de sa sortie en 1969-1970, le premier volume du *Journal (1931-1934)* d'Anaïs Nin, j'ai donc signalé que cet auteur à la réputation sulfureuse avait habité la villa *Les Ruines*, sans bien pouvoir situer l'époque.

Le temps de remettre la main sur le volume en question, deux membres de notre société "dialoguaient", par courrier des lecteurs interposé, sur le devenir de cette curiosité architecturale arcachonnaise. Sans entrer dans cette amicale "polémique" et dans l'attente de pouvoir compléter l'histoire de la villa Les Ruines, largement évoquée par Mme Eliane Keller dans Arcachon - Villas et personnalités, voici donc ce qu'écrivait Anaïs Nin de ce lieu où elle passa, vraisemblablement en 1913, quelques mois de "son enfance de petite Française née à Neuilly, élevée à Bruxelles, Arcachon et Barcelone "1.

"Ce château (celui de sa cloche de verre qui lui sert de pressepapiers, une boule qu'elle secoue pour que des flocons de neige dansent à l'intérieur) ressemble à celui d'Arcachon, où notre père² nous a laissés. *Les Ruines*. C'était la réplique d'un château médiéval construit pour D'Annunzio et que mon père avait loué pour l'été. C'était une sinistre bâtisse couverte de lierre et constamment dans l'ombre de très vieux arbres. Un beau décor de château hanté pour le drame qui allait s'y jouer. Il aurait pu servir de décor aux histoires d'Allan Edgar Poe. Les fenêtres étaient munies de vitraux, comme dans une église.

"La ville elle-même est une agréable station balnéaire, pleine d'estivants, mais nous ne semblions pas participer à cette vie. Je sortais tout juste de l'hôpital à la suite d'une opération qui avait failli être fatale, une appendicite péritonite, et après trois mois d'une lente convalescence, je restais faible et d'une maigreur terrifiante. Mon père pensait que le bord de mer me ferait du bien. Lorsque nous arrivâmes, je le vis qui nous regardait de la fenêtre. Il n'avait pas l'air heureux de nous voir. (J'appris par la suite que les parents de Maruca³, l'une de ses élèves de piano, avaient loué cet endroit pour lui afin que leur fille puisse continuer d'étudier).

"Mais il y avait un jardin, un jardin sauvage et touffu où on pouvait se perdre. Et il y avait des vitraux avec au centre de chaque motif un bouton de verre multicolore à travers lequel on pouvait voir un monde prismatique et coloré d'oranges, de bleus, de verts marins, de rubis. Je restais des heures entières l'œil collé à ces carreaux, contemplant un monde prismatique. C'était la première fois que je voyais un autre monde. Des couleurs. Des arbres aux teintes de rubis et un ciel orange. Des visages étirés comme des dirigeables, dilatés comme des ballons.

"Nous avions pour voisin Gabriele D'Annunzio⁴, l'homme qui a écrit qu'il a toujours préféré avoir rendez-vous avec la musique plutôt qu'avec une femme. Il avait une maîtresse⁵ qui préférait ses chiens à ses enfants, qui envoyait ses enfants à l'hôpital mais soignait ses chiens elle-même...".⁶

Michel BOYE

NOTES

³ Elle devait épouser le père d'Anaïs Nin quelques années plus tard (*Journal* 1931-1934, p. 265).

⁴ Voisin ou visiteur ? Erreur de traduction ou figure littéraire ? Car la villa *Les Ruines* ne se situe pas au Moulleau mais avenue Victoria.

⁵ Anaïs Nin fait allusion à la comtesse Nathalie Gouloubeff, dite Donatella (voir Robert Fleury, *Gabriele D'Annunzio à Arcachon 1910-1915*, p. 17 et ss.).

6 Journal (1931-1934), ouvrage cité, p. 263-264.

ŒUVRES D'ANAIS NIN

Journal d'enfance, tome I Journal d'enfance, tome II Journal d'une fiancée (1920-1923)

Journal I (1931-1934)

Journal II (1934-1939)

Journal III (1939-1944)

Journal IV (1944-1947)

Journal V (1947-1955)

Journal VI (1955-1966)

Journal VII (1966-1974)

Les miroirs dans le jardin, roman

Une espionne dans la maison de l'amour, roman

Le roman de l'avenir, essai

La séduction du Minotaure, suivi de Collages, romans

Ce que je voulais vous dire, essais

Etre une femme, essais

Vénus erotica

Les petits oiseaux

Les cités intérieures, romans

Journal d'une jeune mariée (1923-1927)

¹ Nicole Chardaire, Présentation du *Journal (1931-1934)*, Livre de poche, 1998, p. 1.
² Joaquin Nin (1879-1949), "pianiste réputé et compositeur de talent" (Nicole Chardaire, Présentation du *Journal (1931-1934)*, Livre de poche, 1998, p. 1) fut "un musicologue et folkloriste [qui] nous a donné des harmonisations remarquables de chansons populaires de son pays [l'Espagne]" (Emile Vuillermoz, *Histoire de la Musique*, Livre de poche, 1996, p. 481-482).



Ja Lapont Criery Downston

NELLY BÉRYL (Collection particulière)

NELLY BÉRYL ou LA FIN DE LA BELLE ÉPOQUE À ARCACHON

Avertissement au lecteur:

Si je devais qualifier l'histoire qui suit, je dirais qu'il s'agit d'une mazarinade. Non pas l'un de ces nombreux pamphlets publiés contre l'illustre cardinal, mais selon un sens plus moderne, le récit des tribulations d'un puissant de la République, encombré d'une fille adultérine dont, bien sûr, il s'évertue à garder l'existence secrète. J'entends déjà ceux qui vont me reprocher d'avoir fouillé dans quelques poubelles. Si je l'ai fait, ce ne peut être que dans celles de l'Histoire, puisque l'essentiel de tout cela est pieusement classé et conservé dans les archives du Sénat...

Nous sommes encore dans l'insouciance de la Belle Epoque, sur un paquebot qui revient d'Egypte. Sans être le *Titanic*, encore en construction, c'est quand même un navire luxueux.

La traversée est longue, bercée par la machine qui ahane sans cesse, jour et nuit. Une jeune femme, bien en chair, très jolie, et qui le sait, s'ennuie ferme sur le pont, accoudée au bastingage, à regarder l'eau couler le long de la coque.

Elle n'est pas la seule.

Un quinquagénaire à l'air aisé et portant encore beau, malgré son âge, revient lui aussi du Caire. Il s'appelle Henri Couderc de Saint Chamant. De la *Société Hippique*¹ et du *Cercle de l'Union Artistique*², s'il vous plaît! Ancien officier, il s'est mis en congé de l'armée pour raison de santé. Est-ce lui qui l'a remarquée le premier ou bien elle qui n'a pas hésité à l'aborder? Il y a quelque temps déjà qu'elle s'est affranchie des conventions mondaines. Si tant est qu'elle s'y soit jamais soumise. Très vite, ils conviennent que la traversée serait moins ennuyeuse effectuée à deux.

Dans la même cabine.

Rentrés à Paris, il devenait son protecteur et l'installait, comme l'on disait à l'époque, dans un appartement du dix-septième arrondissement, au 23 de la rue du Colonel Moll.

Mais il avait comme ami rien moins que le Vicomte et commandant Charles de Maud'huy³. Lui aussi, de la *Société Hippique* et du *Cercle de l'Union Artistique*. Et dont l'amitié allait prendre, tout à coup, un caractère très empressé. Il n'était pas rare, en effet, que des dîners les réunissent tous les trois.

Et puis Henri de Saint Chamant était mort. En 1912.

Devenue seule, la jeune femme s'était rapprochée un peu plus de son ami, Charles de Maud'huy, auquel elle demandait de lui faciliter un engagement à la Comédie-Française. Devant une telle prétention, il aurait répondu que seul un personnage plus influent que lui pourrait lui faire obtenir satisfaction. Plus tard, et à des amis, il avouera cependant lui avoir conseillé, pour ce faire, de devenir la maîtresse d'un ministre.

En attendant, il fallait bien vivre. Aussi, Henri de Saint Chamant, avant même d'être mort, avait-il été remplacé dans le cœur et dans le lit de la belle par un opulent propriétaire terrien roumain, d'origine hellène, que l'on appelait indifféremment Négropoulo ou Négropontès. Lui aussi, comme les deux amis, à la fois de la *Société Hippique* et du *Cercle de l'Union Artistique*. C'étaient là, décidément, de sérieuses références! Il l'avait emmenée avec lui, faire un long périple en Roumanie. Et à son tour, l'avait installée en lui achetant, en avril 1911, une villa au Vésinet⁴, située au 10 de l'avenue Corot. Qu'elle avait tout de suite rebaptisée: villa *La Nelly*.

Deux ans plus tard, la belle découvrait la politique en accordant quelques privautés au chef de cabinet d'Eugène Etienne, ministre de la Guerre. Elle y prenait goût et quand, à la fin de l'année, le gouvernement tombait, c'était cette fois vers un ministre en activité, mais qui lui n'était pas de la Guerre, qu'elle dirigeait avec succès tous ses efforts.

C'était aussi le moment que choisissait Négropontès pour se déclarer ruiné. Certains diront que c'était cette nouvelle situation qui lui avait valu son congé. D'autres, au contraire, qu'il était parti de son plein gré, refusant de partager, fût-ce avec un ministre. En tous les cas, il avait disparu de l'entourage de la dame.

Et c'est par téléphone que celle-ci annonça, au commandant Charles de Maud'huy, avoir suivi son conseil et être devenue la maîtresse d'un ministre. Elle était fière de sa réussite et de sa promotion ministérielle. La première découlant bien sûr de la seconde.

En juin 1914, les soins nécessités par la fièvre typhoïde de son fils valaient à Arcachon d'être honoré de sa visite. Elle y avait loué la villa *Schéhérazade*, 8, allée Lakmé.

La villa au Vésinet, le chalet dans la Ville d'Hiver d'Arcachon, le comble de la réussite⁵!

Deux mois plus tard, la guerre était déclarée.

Jusqu'au 20 août, la mêlée restait indécise. Le 25, la Belgique cédait. Le 29, les Allemands déferlaient sur la France et parvenaient à 150 kilomètres de Paris. Le dimanche 30, le lieutenant von Heidssen, aux commandes du premier *Taube* à survoler Paris, lâchait vers 14 heures cinq bombes dans le quartier de la gare de l'Est. Celle qui tombait rue des Vinaigriers blessait une concierge, tuait une passante, et impressionnait beaucoup le gouvernement. Assez pour que trois jours plus tard, comme il l'avait déjà fait en 1870, il se repliât précipitamment sur Bordeaux. La Chambre, le Sénat, les administrations, les ambassades et tous leurs personnels faisaient de même:

Le Gouvernement est parti pour assurer, à bonne distance du territoire envahi, la défense nationale.

Chefs de cabinet, directeurs de service, chefs de division et de bureau, serrés autour de leurs ministres, ont pris la résolution de les suivre jusqu'au bout, jusqu'à Bordeaux. Les députés de la majorité sont partis pour renforcer le Gouvernement contre les menées de l'opposition; les députés de l'opposition pour défendre le Gouvernement contre les combinaisons inquiétantes de quelques radicaux-socialistes⁶.

Tous ces gens avaient bien du mal à trouver des locaux et des logements. Quelques légations de pays exotiques et un ministre de Cuba, faute de place, s'installeront même à Arcachon, pour la plupart dans des villas de la Ville d'Hiver.

S'ouvrait alors pour Bordeaux et sa région une période trouble sur laquelle les livres d'histoire sont assez discrets.

Ça y est. On a déménagé. Le Gouvernement est parti en laissant une petite affiche sur les murs. A la lueur de falots, rue Saint-Dominique, dans tous les ministères, à la Banque de France, au Louvre, des soldats ont chargé pêle-mêle des choses sur des camions.

Et tout ce qui est parlementaire, grande presse, s'en est allé à Bordeaux dans un des deux trains officiels par les portières desquels des farceurs se sont penchés afin de faire la nique aux uhlans, ou pour acclamer dans les trains qui remontent vers le Nord les fournées de soldats chantant, jetant des fleurs et des litrons⁷...

Le premier numéro d'*Excelsior* décentralisé à Toulouse, guerre oblige, titrait : *Les Pouvoirs Publics à Bordeaux*. Personne n'avait, semble-t-il, véritablement pris conscience de la situation :

Le soir, à l'heure du dîner, c'est au café de Bordeaux qu'on se retrouve : dans la foule des vestons sombres, les tuniques rouges des officiers de spahis, les tuniques bleues des officiers de chasseurs mettent leur note éclatante, comme les coquelicots et les bleuets émaillent un champ de seigle ; et si l'on voit sur les tables quelques bouteilles de champagne, c'est sans doute parce qu'on a appris dans la journée une nouvelle victoire de notre vaillante armée, et que l'on boit au succès des camarades. Pour ceux qui partiront à leur tour, les femmes ont tous les sourires : elles semblent plus jolies, dans leur désir de laisser une image ineffaçable aux commensaux qui, demain, tomberont peut-être sur quelque lointain champ de bataille et auxquels elles sont heureuses de pouvoir faire, avant la grande étape, la royale aumône de leur beauté⁸.

Mais très vite le réveil était brutal et les mauvaises habitudes reprenaient le dessus :

On ne nous a de ces voyages retracé que les beaux côtés: mais la valetaille, les tire-laine, les escarpes, les Turcarets et les Margotons qui faisaient suite! Tout ce que Paris, dans un demi-siècle de paix et de décadence, avait recueilli de financiers véreux et de courtisanes cosmopolites, d'étrangers suspects et de courtiers « carthaginois », de maîtres sans blason et de valets sans scrupule, avait suivi le gouvernement français⁹.

Le Gouvernement est toujours divisé en deux clans : celui qui à Paris allait chez Maxim, et celui qui allait chez Larue. Un clan élit le Chapon-Fin, et l'autre l'hôtel de Bayonne. Et les maîtresses de ces messieurs prennent les chambres à côté. Les trois quarts du Français, la moitié de l'Odéon, un peu de l'Opéra, et toutes les Folies-Bergères sont là. Il avait bien fallu sauver, par les trains parlementaires, les plus dignes représentantes de l'art¹⁰...

Ce qui émut douloureusement les bordelais, ce fut de voir que, tandis que leurs fils mêlés aux autres fils de France donnaient généreusement leur sang sur les champs de bataille de la Marne, une étiquette étroite et étrangère inventât dans tel restaurant à la mode que les vins fussent annoncés à grand fracas.

On ne servait les vins renommés du Médoc qu'en désignant les titulaires des tables – qu'il fallait retenir plus de huit jours à l'avance ou louer fort cher au mois, – et des maîtres d'hôtel, engagés tout exprès, s'écriaient à voix pleine et solennelle : « Versez les vins de Son Excellence... Laissez passer les viandes de M... Apportez le Magnum et les fruits glacés de M.... »

Ce fut aussi de voir qu'on spéculât sur l'opulence de la région autant que sur l'harmonieuse urbanité, la discrétion et la réserve de ce joli coin de province française; que toutes choses fussent bouleversées; que même dans les salles d'hôpital où la charité bordelaise distribuait ses premiers sourires, les dames de la ville les plus respectables dussent céder la place à des infirmières étrangères, incohérentes et tapageuses, dont le zèle fut heureusement aussi éphémère que troublant¹¹.

Au sujet de ces infirmières étrangères, incohérentes et tapageuses, les gazettes parisiennes racontaient une anecdote, si savoureuse, que je ne résiste pas au plaisir de la répéter. Elle donne une idée de l'ambiance délétère qui régnait dans cette ville devenue capitale provisoire :

La femme d'un médecin de Bordeaux, M^{me} P... avait offert spontanément son automobile, chauffeur compris, à la Croix-Rouge. Et comme elle n'avait pu s'habituer au terrible assaut des tramways, la donatrice faisait ses courses à pied.

Comme elle passait, fatiguée, cours de l'Intendance, elle vit, arrêtée devant le pâtissier Gazeaux, son auto, et dans l'auto, une dame tout en fards, en plumes et en perles.

L'indignation lui monta à la gorge et comme à toute Bordelaise, les mots vinrent avec l'indignation.

Elle ouvrit la portière et éclatant :

- Qu'est-ce que vous faites dans mon auto ?

La blonde cantatrice leva le menton, et regardant la dame à travers ses cils d'or :

- Ça, bonne femme...
- Comment, bonne femme?
- Savez-vous qui je suis... Je suis Agnès d'Or, de l'Académie
 Nationale de Musique.
- Ah! Vous êtes Agnès d'Or, et de l'Académie des Poules...
 Eh bien, moi, je suis M^{me} P... J'ai donné mon auto pour les besoins de la Croix-Rouge et non pour la ballade de filles de théâtre. Jean, dit-elle à son chauffeur, vous allez reconduire cette... dame à son... logis.
 - Mais, Meudème...
- Et si elle dit un seul mot, je l'attrape par ses plumes et son faux chignon et je la tire moi-même hors de là... Au poulailler! Au poulailler, l'emplumée¹²!...

Notre jeune et jolie voyageuse, dont nous ne savons pas si elle était du Français, de l'Odéon, de l'Opéra ou des Folies Bergères, retrouvait ainsi son ministre qui lui rendait force visites, à Arcachon. Mais pas dans la villa *Schéhérazade* dont elle avait été expulsée. Cela n'est pas essentiel pour notre histoire, mais je sais que ces détails plairont à l'actuel propriétaire qui se désole qu'avec un nom pareil sa maison n'ait pas été plus souvent le cadre de quelques licences...

En arrivant à Arcachon, notre belle visiteuse avait donc bénéficié d'une location orale, comme c'était la coutume, de la part du propriétaire d'alors, Guy de Téramond, modeste littérateur parisien. Mais la guerre déclarée, Arcachon, après avoir accueilli plus de six cents blessés répartis dans sept hôpitaux militaires précipitamment installés, faisait face maintenant à l'affluence des réfugiés et des militaires et connaissait une arrière saison comme elle n'en avait jamais connue :

Les Maruchonnais n'ont pas l'habitude des militaires. Marins candides dont les bateaux dès que le ciel s'épaissit, dansent le long des jetées sur leurs ancres ; hôteliers qui, depuis trois générations, se repassent de père en fils une clientèle résignée ; propriétaires de villas insensibles aux demandes des locataires ; négociants qui expliquent l'exagération de leurs prix en affirmant que dans une station balnéaire on a deux mois seulement pour faire son année (alors que Maruchon se flatte d'être ville d'été, ville d'automne, ville de printemps et ville d'hiver), ils avaient considéré jusque-là tous les voyageurs, sans distinction d'âge, de sexe, de tenue, ou de grade, comme des clients¹³.

Maruchon, bien sûr, c'est Arcachon. Arcachon qui voyait ses prix flamber, ce qui réveillait la cupidité endormie de notre véritable écrivaillon mais faux aristocrate¹⁴. Qui n'hésitait pas à louer sa villa à bail à un riche locataire, Pierre Lafitte¹⁵, propriétaire et directeur d'un important groupe de presse parisien, qui comportait, entre autre, la revue *Excelsior* que nous citions plus haut. Comme si la maison avait été libre et pour un loyer d'un montant qui n'avait rien à voir, bien sûr, avec celui que réglait la dame. L'écrit prévalant sur la parole, il ne restait plus à notre belle locataire qu'à déguerpir. Mais quand on a un ministre dans la main ou dans son lit, ce qui est la même chose, on croit pouvoir dominer les évènements. Elle refusa de quitter les lieux. Il fallut l'y contraindre.

Pas rancunière, elle se déplaça jusqu'à l'avenue de Mentque, où elle s'installa au 9, dans la villa *Marguerite*¹⁶. Une villa dont, contrairement à ce que l'on a dit ici ou là, elle ne sera jamais propriétaire. Son ministre n'était peut-être pas assez généreux ou pas assez riche?

C'est là cependant que « tous les jours, une automobile officielle venait lui apporter des fleurs de Bordeaux ». Pour ce qui était de bambocher, Arcachon, cette année-là, n'était pas en reste avec Bordeaux à tel point que le maire avait dû décider de la fermeture, après vingt deux heures, des cafés, débits de boissons et autres établissements publics :

Dimanche. On va à Arcachon. Là aussi, il y a des pâtisseries et des belles pâtissières. Là aussi, il y a des millasses cannelées – le gâteau du lieu – et des charmantes petites Arcachonnaises, arcochonnaises, dit M. Galipaux, qui se promène sur la plage en pantalon rouge¹⁷ et organise chez lui des thés où l'on ne manque de rien¹⁸.

Et où notre héroïne, son ministre et quelques autres faisaient la fête¹⁹, sans cette retenue qu'auraient exigée les événements tragiques que connaissait le pays :

Arcachon 1914 !... Il y a encore M. Lépine en bottes, et M. Lyon-Caen en pantalons rouges, lui aussi, et quelques naturalisés qui font bande à part, et cette blonde, presque rousse pensionnaire du Français qui, le jour où M. Briand vint au restaurant, s'écria en regardant bien en face le ministre, et en frappant la table du poing, pouce en l'air :

– Ah! Il n'y a donc pas moyen de faire l'amour au moins une fois dans ce patelin?..

Plus loin, au Moulleau, le peintre Styka, ses deux fils et ses nègres se sont installés en face la villa de Gabriele d'Annunzio, dont les greyhounds, toute la nuit feulent comme des fauves²⁰.

Faire l'amour pas la guerre, un slogan trop en avance sur son temps pour cette blonde presque rousse dont nous ne saurons jamais si elle était notre belle mystérieuse.

A moins qu'il ne s'agisse de Cécile Sorel ? Laquelle, sans être femme à craindre le danger, ne s'en était pas moins installée à Bordeaux où un opportun télégramme de sa famille l'aurait appelée. Tant sa chevelure d'or que sa somptueuse limousine ne passaient pas inaperçues dans les rues d'Arcachon où elle se rendait fréquemment. Avec elle, « les faiblesses de la chair envahissaient des conversations tout entières orchestrées de l'allusion à la précision²¹. » Elle reconnaissait beaucoup de charme à Aristide Briand et ne craignait pas de laisser Gabriele d'Annunzio comparer sa plastique,



Villa "Schéhérazade" (Collection de l'auteur)



A gauche, villa "Marguerite (Collection Richard Lahaye)

qu'elle avait irréprochable il est vrai, à celle, magnifique, de ses lévriers anglais.

Toutes ces futilités et la bombe ostentatoire qui les accompagnait furent dénoncées au Président de la République, réfugié dans sa Préfecture :

M. Paul Deschanel, qui vient amicalement à la préfecture plusieurs fois par jour, me dit que Bordeaux, envahi par des Parisiens de tout genre, ressemble, en ce moment, à une ville de plaisir et que des ministres, que, du reste, il refuse de me nommer, y donnent eux-mêmes un lamentable exemple, en dînant avec des actrices dans des salles de restaurant²².

Qui se garda d'intervenir. Certains finirent par s'en scandaliser. Et d'abord Charles Benoist :

Le spectacle de Bordeaux n'était sous aucun rapport, réconfortant. Rassemblé dans un petit espace, grouillait tout ce qui, à Paris, gravite et se colle ou essaie de se faire voir autour du gouvernement. Je dis tout, et c'était tout : du bon, du médiocre et du pire. Les illustrations, notoriétés et notabilités du régime, les meneurs des comités et des loges, les politiciens de couloirs et d'antichambre, les plus bas et plus plats boursicotiers, en chasse d'affaires à gros profits dans la détresse nationale. Les cafés ne désemplissaient pas. On ne pouvait pas dîner dans un restaurant, pour peu qu'il fût à la mode. Le gouverneur général de l'Algérie, Célestin Jonnart, n'avait pas réussi à se procurer une table au « Chapon fin ». On lui avait signifié, avec une superbe péremptoire qui l'indignait, que la salle entière était gardée « pour le ministre de l'Intérieur ». Cependant on ne rencontrait pas à Bordeaux M. le ministre de l'Intérieur, que ses amis disaient indisposé, et qui se soignait dans une villa des allées de Mentques à Arcachon, tandis que M. Albert Sarraut faisait, au ministère, son intérim.

Je donnai successivement au *Cri de Paris* une prétendue lettre de Montesquieu et une prétendue page de Montaigne. Montesquieu racontait l'histoire de l'homme qui n'avait pu dîner, et Montaigne, avec cette philosophie sceptique dont la sagesse consiste à douter de tout, souhaitait à son compère une maladie « fagotée » comme celle qui retenait à Arcachon M. le ministre de l'Intérieur²³.

La lettre à la façon de Montesquieu faisait rire jaune le ministre de l'Intérieur. La page à la manière de Montaigne déclenchait l'ire d'Anastasie. Mais un journaliste de province, qui plus tard allait devenir ministre, décidait d'enfoncer le clou en surenchérissant. Il le faisait dans son journal : L'Indépendant des Pyrénées Orientales :

Que de monde! Le Bordeaux habituel, tranquille et silencieux, était transformé en un Bordeaux agité, enfiévré, bruyant et bourdonnant. Les placides Bordelais étaient remplacés par les Parisiens gouailleurs, les habitués des grands boulevards, hommes et femmes, des directeurs de grandes administrations, des fonctionnaires de ministères, des attachés de cabinet tous plus décorés les uns que les autres. Tout le Théâtre Français est là, le grand et tonitruant Mounet-Sully en tête. Et aussi des demi-mondaines de marque, bref tout ce qui constitue le Paris joyeux et fêtard. Il ne manque, pour compléter l'illusion, que quelques orchestres de tziganes. Ça viendra.

Toute cette noce, toute cette joie, toutes ces fleurs dans les mains ou au corsage des femmes, ces cris, ces rires, qui transforment ce coin de Bordeaux pavoisé et illuminé en une vaste kermesse au moment où le canon gronde sous les murs de Paris, où les cadavres s'amoncellent, où les deuils se multiplient, tout cela choque et vous attriste. L'envie vous prend de clamer votre indignation et votre écœurement à cette foule follement enthousiaste que la peur tenait aux entrailles huit jours avant et jetait pêle-mêle dans les trains en partance de Paris à Bordeaux.

La sécurité retrouvée, l'éloignement du danger, l'assurance que le traitement ne manquera pas, avec quelques indemnités de déplacement en plus, tout cela a rendu la gaieté à ce monde administratif, journalistique, artistique boulevardier et fêtard.

Comme je fais part de mon dégoût à un collègue qui arrive vers moi, la main tendue, il me dit :

- Ce que tu vois aux terrasses des cafés de la place de la Comédie te chiffonne, cher ami ? Que dirais-tu si tu allais dans les grands restaurants de la ville, au Chapon Fin, par exemple ! Ministres, hauts fonctionnaires, grands journalistes, artistes, Parisiens de marque sont là attablés avec des femmes superbes, couvertes de bijoux, parées de belles toilettes.
- « On sable le champagne, on fume, on plaisante, on rigole pendant que là-bas, dans l'Est, nos braves petits soldats se font trouer la peau pour conserver le bien-être à ces gens-là. Passe encore quand la

noce se fait dans les salles de restaurant. Mais dimanche on a vu déambuler des ministres venant de passer une agréable journée à Arcachon avec des dames, circuler dans les rues de Bordeaux dans des automobiles pleines de fleurs et conduites par des militaires. Des femmes du peuple dont les maris ou les fils ont été blessés ou tués à l'ennemi ont crié leur indignation sur le passage de ces automobiles fleuries. C'est un avertissement. Si on y met bon ordre, il se produira quelque manifestation violente dont vous me direz des nouvelles. Tout ça finira mal! »

Et il terminait son article par cette menace :

J'ai encore beaucoup, beaucoup de choses curieuses à raconter. Je les garde pour demain²⁴.

Cette fois, l'article fit l'effet d'une bombe. Dans tout le pays. De quoi se mêlait-il, celui-là ? Et pour commencer, le lendemain, il n'y eut pas d'*Indépendant des Pyrénées-Orientales*. Ni le surlendemain. Ni les autres jours après. Pour lui apprendre à vouloir démoraliser les troupes, il avait été suspendu pour un mois, par le Général commandant la 16ème région. En Conseil des ministres, Millerand et Malvy, les deux premiers visés, parvenaient à faire réduire à quinze jours cette interdiction.

L'affaire avait pourtant eu le temps de parvenir jusqu'au Président de la République :

Mais tous les ministres protestent avec la même indignation contre ce qu'ils appellent des racontars. Après la séance, M. Malvy me prend à part. Il me dit qu'ayant été un peu souffrant, il est allé passer l'après-midi de dimanche à Arcachon chez un ami et, qu'au départ, des associations locales, ayant connu sa présence, lui ont offert des fleurs. Il m'affirme, avec beaucoup de force, que rien d'autre ne s'est passé. Personne, du reste, en dehors de lui, ne m'a dit qu'il fût le ministre visé par l'article²⁵.

D'autres journalistes s'emparaient alors du scandale et écrivaient dans leurs journaux qu'ils rencontraient dans les rues de Bordeaux « des femmes endiamantées, élégantes, vaporeuses, roulant en auto, avec des ministres, venant d'Arcachon où ils s'étaient rendus en partie fine²⁶. »

Georges Clemenceau, lui aussi, était à Bordeaux où il avait transféré son journal : L'Homme libre.

Clémenceau était le politicien le plus redouté de France. Il harcelait les ministres, dénonçait les munitions insuffisantes, les lenteurs de l'armement, l'incapacité du service de Santé. Les blessés... Une honte! On les évacuait dans le crottin et l'urine, sur de la paille ayant servi au transport des chevaux. Etait-ce admissible? Il s'attaquait aussi aux profiteurs, aux embusqués et à ce Malvy, surtout, sa bête noire, un ministre de l'Intérieur que l'on surprenait en partie fine à Arcachon, chez Nelly Béryl, une demi-mondaine, et cela tandis que ses hommes se battaient et mouraient²⁷.

Son petit-fils, qui l'aidait alors, se souviendra longtemps de la colère de son grand-père :

Ce qui enrageait surtout grand-père, était la conduite de Malvy, Ministre de l'Intérieur qui passait la plus grande partie de son temps à Arcachon chez sa maîtresse Nelly Béryl, ancienne demi-mondaine, très tapageuse. Elle avait table ouverte, tant pour les repas que pour le poker et on y sablait joyeusement le champagne. Malvy y tenait ses assises²⁸.

Enfin, voilà des noms!

Lui, c'est en effet, Louis-Jean Malvy, ministre de l'Intérieur, véritable éminence grise de Joseph Caillaux.

Elle, c'est Nelly Béryl, « maîtresse en titre du ministre de l'Intérieur du moment, le radical Jean Malvy²⁹ ».

De son vrai nom, Hélène Berry. Elle était née à Paris, le 15 octobre 1883. Son père, Constant Berry, y était employé et sa mère, Constance, caissière. Et elle, au milieu d'eux, c'était constamment qu'elle s'ennuyait. Elle avait été pensionnaire, déjà au Vésinet, des sœurs de la Sagesse. Qui n'avaient pas su lui inculquer cette noble valeur dont elles se prévalaient! Pour changer de vie, à seize ans, elle avait épousé le premier venu, même s'il venait de loin. De Nicolaïev, en Russie, près d'Odessa. Il s'appelait Jean Sidorow, il avait vingthuit ans et lui aussi était employé. Le triomphal séjour en France, au printemps 1896, du Tsar Nicolas II et le voyage en retour du Président de la République, Félix Faure, en Russie, l'été suivant en mettant à la mode tout ce qui était russe, n'avaient peut-être pas été étrangers à ce choix slave.

Pour échapper à la misère parisienne, le jeune couple serait parti s'installer en Russie. Toutefois, deux ans plus tard, c'était seule et enceinte qu'elle en était revenue.

Et très vite, l'ennui avait réapparu. Elle n'avait plus aucune nouvelle de son mari parti on ne savait où dans l'immensité de son pays, sans laisser d'adresse. Enfui avec une autre ? Sans doute.

Leur fils, Robert Sidorow, était né à Paris en septembre 1901. Hélène était retournée avec lui chez sa mère et s'était alors faite couturière. C'était l'échec et à nouveau la désespérance.

Petit à petit, elle s'était laissé aller.

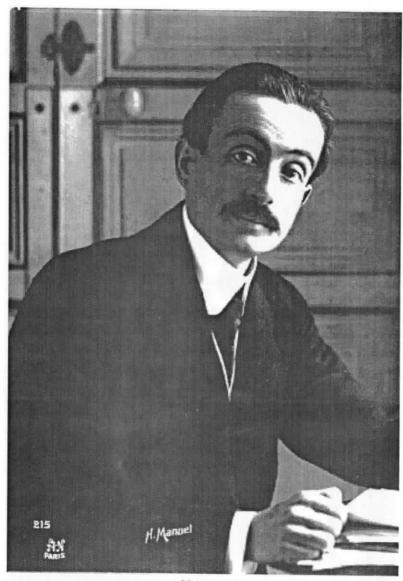
Elle s'était choisit un nom de scène : Nelly Béryl. Du nom de cette pierre couleur d'aigue-marine, comme ses yeux magnifiques.

Comment Hélène Berry s'était-elle métamorphosée en Nelly Béryl ? Qu'avait-elle fait pendant la dizaine d'années qui sépare la naissance de son fils de sa rencontre avec Henri de Saint Chamant ? D'aucuns diront l'avoir connue danseuse, d'autres, mannequin dans une maison de couture de la rue de la Paix³⁰, d'autres encore, actrice. On l'aurait vue au Palais Royal, au théâtre Antoine et à l'Odéon. Avant de quitter la France, son mari aurait, lui aussi, entamé une carrière, vite écourtée, d'artiste dramatique. A la vérité, Nelly Béryl ne semble pas avoir laissé beaucoup de souvenirs dans la mémoire d'un hypothétique public.

Léon Daudet raconte qu'elle serait même devenue cette « fille suspecte de maisons de rendez-vous³¹ » que le ministre aurait « ramassée dans une maison de rendez-vous³² ». Un établissement dont il va jusqu'à préciser l'adresse : rue des Bons-Enfants. Mais tout le monde sait que Léon Daudet a toujours eu une certaine propension à l'exagération. En fait, au 3 de la rue des Bons-Enfants, il y avait bien une maison de plaisir que tenait une dame Puyalto épouse Marquès, originaire de Nérac. Qui se faisait appeler Marquise de Birac. Sans doute pour afficher ses origines lot-et-garonnaise, lesquelles passaient peutêtre pour un gage de savoir-faire dans la profession qu'elle avait embrassée. Comme les bougnats, qui à Paris sont toujours auvergnats. Elle sera entendue par la Justice. Elle soutiendra mordicus qu'elle n'avait jamais été honorée de la clientèle du ministre de l'Intérieur. Sans oser le déplorer, d'ailleurs. Et qu'elle n'avait jamais compté Nelly Béryl, parmi les pensionnaires de son établissement.



NELLY BÉRYL par le peintre Léon FÉLIX (Collection particulière)



M/ LVY
Monatre de indepiere du Consemenant de la Defense Nationale

Louis-Jean Malvy, lui, était issu d'une famille bourgeoise de province. Son père, notable, était banquier et maire de Souillac, dans le Lot.

Il y avait dans le Lot un de ces politiciens de province sans envergure mais non sans influence, le sénateur de Verninac. Il prit son jeune compatriote qui venait d'être reçu licencié en droit sous sa protection. Il le fit attacher au cabinet de M. Camille Pelletan, alors ministre de la Marine. Camille Pelletan se plaignit de ne pouvoir obtenir de son attaché la rédaction d'une simple lettre, aussi créa-t-on pour lui un poste inutile de bibliothécaire du ministère de la Marine. C'était bien son affaire; il n'y avait pas de livres rue Royale, seuls les volumes d'usage courant se trouvaient sur les coins des bureaux de ceux qui travaillaient. Cela rappelle cet abbé dont le nom m'échappe, qu'on avait recommandé comme aumônier au sceptique duc d'Orléans, qui l'accepta.

- « Mais, je vous préviens, lui dit le régent, je ne vais pas à la messe ».
- « Cela se trouve à merveille, répondit l'abbé, moi, je ne la dis jamais ».

Bibliothécaire sans livres, inutilité administrative, M. Malvy fut choisi comme époux pour la fille de son protecteur. Gendre d'un sénateur, il ne pouvait être que député, suivant les règles nouvelles de la République des camarades : et il fut élu à une forte majorité. A la Chambre, il se mêla aux coteries de couloirs malgré une incomparable ignorance, il fut adopté par les comités qui aiment les médiocres ; le voilà sous-secrétaire d'Etat à la Justice, puis ministre. Il devait aller loin³³.

A 26 ans, en 1901, après un doctorat en droit, il avait effectivement épousé Louise de Verninac, fille d'Henri de Verninac, ancien sénateur du Lot et vice-président du Sénat³⁴. Et ceci expliquant peut-être cela, il était élu la même année conseiller général de Vayrac. Un an plus tard, il se présentait sans succès aux élections législatives. Il entrait alors au cabinet de Camille Pelletan, et s'installait à Paris, dans le sixième arrondissement.

En 1904, il devenait père d'un garçon : Charles. En 1906, il était enfin élu député radical-socialiste. On le voyait beaucoup dans l'entourage de Joseph Caillaux. Ernest Monis, un autre amateur de la Ville d'Hiver d'Arcachon où il possédait la villa *Li-Tsin*, le fai-

sait, en mars 1911, sous-secrétaire d'Etat à la Justice. C'était son premier poste ministériel. Quatre mois plus tard, Joseph Caillaux, devenu à son tour Président du Conseil, le transférait à l'Intérieur et aux Cultes. Toujours sous-secrétaire.

Il était père à nouveau, cette fois d'une fille : Jeanne.

Il devra cependant attendre décembre 1913 et l'avènement du cabinet Doumergue, dans lequel son ami Joseph Caillaux était ministre des Finances, pour accéder enfin à un véritable portefeuille : le Commerce, l'Industrie et les P.T.T.

C'était l'époque où il rencontrait Nelly. Non pas dans une maison de rendez-vous, n'en déplaise à Léon Daudet, mais sans doute chez des amis communs. Encore que la fréquentation assidue, qui était de notoriété publique, de ce genre d'établissements par le ministre rendait cette hypothèse tout à fait plausible. Il avait d'abord été un habitué de la maison de tolérance sise au 18 de la rue Pasquier et marquait maintenant une prédilection pour celle du 16 rue de Hambourg. Et s'il n'était pas rare de l'y rencontrer deux soirs par semaine, personne, par contre, n'y avait jamais vu Nelly Béryl.

Le 16 mars suivant, Henriette Caillaux, en assassinant Gaston Calmette, obligeait son mari à la démission. A cette occasion, Louis-Jean Malvy passait à l'Intérieur. Il allait y rester longtemps. Les Présidents du Conseil allaient se succéder, lui garderait son poste. Et puis c'était la guerre et le départ pour Bordeaux. Et la fête permanente. D'après les uns, mais pas d'après les autres :

On a raconté beaucoup d'histoires sur les prétendues « orgies » des Parisiens à Bordeaux et notamment sur celles du ministre de l'Intérieur M. Malvy. C'est tout à fait faux. Les fameux festins du « Chapon Fin » furent toujours des repas, excellents sans doute mais modestes. On travaillait beaucoup pendant la journée ; la saison était splendide mais chaude, et si quelques personnalités, qui avaient leur automobile, cédaient, le soir venu, au désir d'aller respirer l'air au bord de la mer ou même de pousser jusqu'à Arcachon, il n'y avait vraiment pas de quoi leur en faire un crime³⁵.

Bientôt, les taxis de la Marne stoppaient net l'avance allemande. Ce fut Gheusi, officier d'ordonnance de Galliéni, qui fut chargé de téléphoner à Bordeaux que Paris était sauvé. Millerand et Viviani reçoivent la communication et croient d'abord à une fausse nouvelle donnée par un espion. « Nous ne reconnaissons pas votre voix, Gheusi. » Elle devait être altérée par l'émotion et la fatigue. Gheusi dut rappeler des souvenirs personnels pour se faire reconnaître. Alors il entend le brouhaha des paroles ministérielles, la joie et le dépit, et une voix méridionale, peut-être celle de Malvy, profère : « Nous n'aurions jamais dû partir, et nous n'oserons jamais rentrer³⁶. »

Si, ils osèrent.

Il n'était pas question de laisser Galliéni, seul à Paris, faire de l'ombre au gouvernement, lequel rejoignait la capitale, dans la première quinzaine de décembre. Ne laissant à Bordeaux que la mauvaise réputation qu'il lui avait faite :

Toulouse en a frémi et Marseille en a sursauté! Autrefois, le Midi bougeait; aujourd'hui, il remonte vers le Nord, et Bordeaux est désormais la seule ville de France qui vive comme si on n'était pas en guerre.

Ce joyeux écrin auquel ont été confiées les pierres précieuses ministérielles, n'avait pas rêvé pareille aubaine! Paris lui a donné à garder tout l'état-major de son régiment d'embusqués, avec leurs femmes, leurs filles et aussi les Filles. Comme un dépôt sacré, Bordeaux conserve ministres, sénateurs et députés; les parures de la Patrie sont sous sa protection. Il est juste que, là-bas, toute chose ait un peu un air de fête; si les caves de Champagne ont été dévastées, celles de Bordeaux restent, et ce ne sont pas les Prussiens qui les vident.

Quand les canons auront tu leurs voix ; quand la dernière plainte du blessé couché dans un fossé aura été entendue et que l'heure de la Victoire aura sonné, il sera juste d'ajouter un fleuron aux armes de Bordeaux.

Ce ne sont ni les gens qui ont pris la clé des champs, ni les écus, ni les gueules qui manqueront pour lui faire un nouveau blason³⁷.

Nelly Béryl quittait Arcachon pour le suivre. Elle n'était pas la seule. Tous ces « étrangers de distinction » qui se pressaient à la gare pour retrouver leur chère capitale, emportaient sans le savoir dans leurs nombreux bagages, les derniers feux de ce que l'on appellerait bientôt la Belle Epoque. Qui, à Arcachon, n'aurait pas pu se terminer au cours d'un été. En pleine saison! La Providence avait veillé, et si dans tout le pays la Belle Epoque avait pris fin le 2 août 1914, à Arcachon, elle avait bénéficié d'une prolongation exceptionnelle de plus de quatre mois.

Les « étrangers de distinction » s'en allaient pour toujours. Après la guerre, ceux qui reviendront ne seront plus que des touristes.

Les saturnales et autres festins sardanapalesques de l'allée de Mentque se déplaçaient vers l'avenue Corot, au Vésinet. Un soir, un dîner avait réuni Charles de Maud'huy, Louis-Jean Malvy et quelques amis. Ces agapes avaient été suivies d'une partie de poker à l'enjeu resté indéfini. Mais c'était l'une de ces parties qui vaudrait au ministre une réputation de joueur et de débauché dont il aurait bien du mal à se défaire.

Tous ces va-et-vient autour de la maison, ces fêtes perpétuelles n'étaient pas sans inquiéter le voisinage qui soupçonnait la maison d'abriter le repaire d'une espionne. Enfin, sauf la voisine de droite. En effet, pendant l'absence de Nelly, une certaine Odette de Castellan, en vérité une dame Moissan née Castellan, qui habitait au 8 de l'avenue Corot, attirée par le nombre important de robes et de toilettes qui y étaient entreposées, avait entrepris de cambrioler la villa de sa voisine. Mal lui en avait pris. On ne cambriole pas impunément la maison de la maîtresse d'un ministre de l'Intérieur, sans être aussitôt recherché par toutes les polices de France et de Navarre. Même en temps de guerre. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, l'indélicate fut démasquée, arrêtée et condamnée à deux ans de prison. Elle bénéficiera toutefois d'une réduction de peine obtenue grâce à la mansuétude du ministre. Peut-être pour le prix de sa discrétion.

La voisine d'en face, par contre, acariâtre directrice d'école normale en retraite, colportera partout qu'elle entendait un bruit infernal venant de la villa chaque fois que le ministre appelait au téléphone pour donner des nouvelles du front. Ce qui autorisera, bien des années plus tard, l'auteur du luxueux ouvrage qui raconte la curieuse histoire de cette ville, d'écrire :

L'espionnite y sévit comme partout, et la danseuse Nelly Béryl, qui habitait le Vésinet, fut soupçonnée³⁸.

Toutefois, cette noce insolente n'allait pas être sans conséquence. Nelly tombait enceinte des œuvres de son ministre. L'épouse ne se doutait toujours de rien ou faisait semblant. Quant au mari, Jean Sidorow, on ne se souvenait même plus qu'il existait!

Le 29 octobre 1915, Aristide Briand formait un nouveau cabinet. Louis-Jean Malvy y occupait toujours l'Intérieur. La délivrance de Nelly était proche. Le médecin la prévoyait difficile et la future mère assaillie d'un funeste pressentiment rédigeait, le 7 novembre, son testament. Le 11, naissait à Paris, Jeannine, Hélène Berry. Elle était déclarée à la mairie du XVIIème, mais deux choses étaient omises : l'identité du père et que la mère était mariée! L'acte de naissance porte la signature de deux témoins : Gustave Périé, professeur, en vérité attaché au cabinet du ministre de l'Intérieur et Jeanne Montaud dite Moriane, obscure théâtreuse, meilleure amie de la mère et maîtresse de Jean Chaulin-Servinière, avocat, ancien député de la Mayenne qui avait divorcé pour elle.

Comme l'avait pressenti le praticien, l'accouchement avait été très pénible et la mère restait alitée. Les jours passaient sans permettre d'amélioration de son état. Elle mourrait d'une embolie, le dix-neuf décembre, à vingt et une heures. Elle venait de fêter ses trente deux ans. Laissant son ministre avec sa fille, dont il était bien embarrassé!

Le décès était enregistré, toujours à la mairie du XVIIème. On oubliait de citer le mari. Une mention en marge, ajoutée après coup, précisera que Nelly était l'épouse de... Robert Sidorow. En confondant ainsi le fils avec le père!

L'enterrement avait lieu dans le cimetière du Vésinet. Dix automobiles, venues de Paris suivaient le corbillard, mais elles firent un grand détour pour ne pas traverser la localité, tant on redoutait les insultes des autochtones. Dans l'une, il y avait Louis-Jean Malvy, dont le curé dira qu'il était « effondré ». Dans une autre, Charles de Maud'huy, en grand uniforme.

L'ouverture du testament réservait quelques surprises. Une somme de 230 000 francs revenait au ministre, à charge pour lui d'utiliser cet argent « selon son bon cœur et sa responsabilité ». Une autre, de 171 000 francs, était destinée à Robert Sidorow. Constance Berry, la mère de Nelly, recevait la petite maison qu'elle habitait au Vésinet. Le manteau d'hermine allait à Moriane et rien n'était prévu pour Jeannine qui n'était pas encore née, il est vrai, le jour de la rédaction de ces dernières volontés. Louis-Jean Malvy pouvait choisir parmi les bijoux de la défunte, celui qu'il voulait conserver comme souvenir.

La vie continuait ou plutôt la guerre. Les années passaient. 1916. Sur des démarches de la mère de Nelly, le 22 janvier, le juge de Paix de Levallois-Perret établissait un acte de notoriété constatant la disparition de Jean Sidorow. Le 30 janvier, son collègue du dix-septième arrondissement définissait la constitution d'un conseil de famille. Pour la ligne paternelle étaient désignés : Louis-Jean Malvy, ministre de l'Intérieur, pudiquement qualifié d'ami, Gustave Périé, chef adjoint au cabinet de ce même ministre et Jean Leymarie³⁹, directeur dudit cabinet. Ce conseil de famille se réunissait et nommait Malvy tuteur provisoire, non seulement de Jeannine mais aussi, pour faire bonne mesure, de Robert Sidorow. On ne prête qu'aux riches! Nelly avait pourtant deux frères, beaucoup plus âgés qu'elle, et qui auraient pu assumer cette fonction. Mais tous les deux. malgré leur âge, étaient mobilisés. Constant, l'aîné, 45 ans, employé de commerce à Paris, marié, quatre enfants dont un garçon qui avait été tué en Champagne. Et Alfred, 43 ans, exploitant un bistrot au 62 de la rue Orfila, marié, deux enfants. Mais il était séparé de sa femme qui vivait, elle aussi, au Vésinet, 32 avenue Hoche. Il sera toutefois désigné comme subrogé tuteur. Dès le mois de juin suivant, il était réformé, non sans que la rumeur publique ne prétendît qu'il l'avait été sur intervention personnelle du ministre de l'Intérieur40.

A Paris cette année-là, Malvy s'affichait souvent avec... Moriane et avec sa sœur, Louisa de Mornand, artiste dramatique. La première avait aussitôt présenté la seconde au ministre. Il y a des vacances qu'il aurait été stupide de laisser perdurer. Le ministre allait ainsi dîner parfois chez l'une, parfois chez l'autre.

Le manteau d'hermine, s'était-il transformé en tunique de Nessus ? Très vite, en effet, le bruit courut Paris que le ministre de l'Intérieur avait tenté de se suicider de chagrin.

Cette rumeur allait être à l'origine d'une anecdote rocambolesque dont notre République a le secret. Un journaliste, Jean-Bernard Passerieu, qui signait ses papiers de son seul prénom, avait eu l'outrecuidance de faire allusion à cette tentative dans un journal qui avait été aussitôt censuré. Mais là, n'allait pas s'arrêter la sollicitude du ministre de l'Intérieur à son égard. C'est lui-même qui nous le raconte :

Nous faisons ici allusion à un fait parisien que tout Paris connaissait mais qui ne fut publié qu'à l'étranger à cause de la Censure. La Tribuna de Rome et l'Express de Neufchâtel notamment, annoncèrent qu'à la suite de chagrins d'ordre privé, un de nos ministres, avait tenté de se suicider - le ministre eut des raisons de croire que je n'étais pas étranger à cette publication et conçut le projet de me faire arrêter en vertu de la loi de 1849 (atteinte à la Sûreté de l'Etat). - Les ordres avaient été donnés à la Sûreté générale, mais on n'osa pas agir sans prévenir le président du Conseil qui, avec son bon sens et son esprit pratique opposa un veto formel à une mesure injuste et que rien ne justifiait. Avoir informé deux correspondants de journaux étrangers de faits touchant les désespoirs d'amour d'un jeune ministre ne touchaient en rien à la Défense nationale ni ne divulguaient aucun secret diplomatique avait paru un crime d'Etat à ce puissant d'un jour. Il faut ajouter que tout roulait autour d'une jeune autrichienne qui venait de mourir, et cela donnait lieu à bien des commentaires. Cette autrichienne avait pour femme de chambre une jolie hongroise qui ne fut pas expulsée non plus, au contraire. Ah! S'il n'y avait pas eu l'union sacrée en face des Prussiens qui étaient toujours à Noyon41!

Certains, en effet, racontaient que la mère de Nelly avait épousé un autrichien, d'autres, que Nelly elle-même était mariée à un certain Bert, ressortissant autrichien. C'est sans doute son véritable nom de Sidorow, qu'elle dissimulait derrière un pseudonyme, qui avait été à l'origine de tous ces racontars.

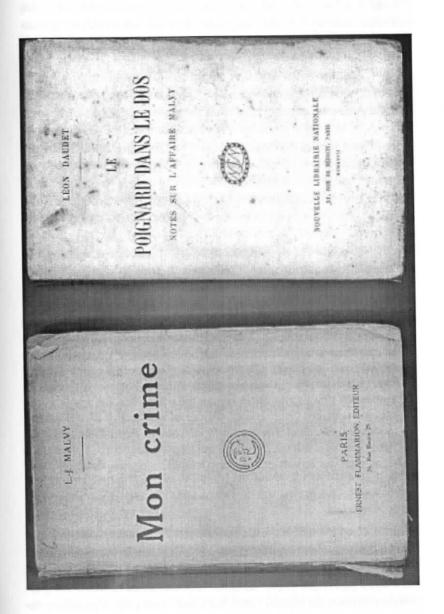
1917. Lassé par des attaques personnelles incessantes attisées par Georges Clemenceau et Léon Daudet, Malvy démissionnait, à la fin du mois d'août, du ministère de l'Intérieur. Pensant ainsi désamorcer la campagne entretenue contre lui. Au contraire, son geste ne faisait que la redoubler. Il était remplacé par Théodore Steeg, natif de Libourne, dont Léon Daudet fera dans un pamphlet, après la guerre et à tort, le tuteur de la fille de Nelly Béryl. A bout, en novembre, Louis-Jean Malvy proposait à la Chambre des Députés de se prononcer sur la constitution d'une commission « chargée d'examiner s'il y a lieu de mettre en accusation, pour crime commis dans l'exercice de ses fonctions, M. Malvy, ancien ministre de l'Intérieur ». Celle-ci était formée et décidait derechef de l'envoyer devant le Sénat, réuni en Haute-Cour. Le 14 janvier 1918, Joseph Caillaux était arrêté. Le 28, le Sénat désignait une commission d'Instruction pour instruire l'affaire Malvy. Elle était présidée par Ernest Monis. Mal, si l'on en croit le prévenu :

Je ne peux pas, non plus, passer sous silence l'attitude significative du Président de la Commission d'instruction, M. Monis, attitude qui révolta maintes fois certains de ses collègues mêmes de la Commission. Il suffirait de lire les interrogatoires pour s'en rendre compte. Je ne veux pas la souligner en relatant ici des faits qui compromettraient de loyaux fonctionnaires. Il me suffira de dire, que de même que l'inventeur de la forfaiture⁴² obtint la résidence générale de Tunis, M. Monis obtenait pour son fils une Préfecture que j'avais commis l'imprudence de lui refuser⁴³.

Elle se donnait comme rapporteur, Eugène Pérès, ancien bâtonnier du barreau de Toulouse, sénateur de l'Ariège. Lequel occupera le même poste dans la procédure contre Joseph Caillaux.

L'homme était bien choisi. Il devait fournir, par la suite, la preuve qu'il avait en matière de tractations louches une expérience personnelle qui en justifiait la technicité; mais non le choix comme porteparole de la probité juridique. Cet avocat d'affaires – on ne savait pas à ce moment que ce pouvait être aussi de mauvaises affaires – employa pour cette instruction judiciaire une méthode de courtier-marron : témoignages sollicités, concours rétribués, sauf-conduits offerts; tout témoin à charge devenait du coup un honnête homme; les plus extravagants, les plus nauséeux se présentèrent; il n'en récusa aucun⁴⁴.

Le procès s'ouvrait le 16 juillet 1918. Que reprochait-on, au juste à Louis-Jean Malvy? Rien moins que d'avoir livré à l'ennemi le plan d'attaque du Chemin-des-Dames, d'avoir encouragé des



mutineries dans l'armée⁴⁵ et bien d'autres choses encore, comme de n'avoir pas fait embastiller au moment de la mobilisation tous les individus indésirables ou dangereux dont les noms étaient méticuleusement collationnés par la police sur le « carnet B » établi à cet effet.

En fait, notre situation militaire était moins que brillante. Elle était même préoccupante. Les Allemands se rapprochaient un peu plus chaque jour de Paris, dont ils n'avaient jamais été si près. L'issue de la guerre semblait fort compromise au Président de la République, Raymond Poincaré et au Président du Conseil, Georges Clemenceau. Il leur paraissait temps de désigner des boucs émissaires pour expliquer une défaite qui s'annonçait. Joseph Caillaux était parfait dans le rôle. Louis-Jean Malvy avait contre lui d'être son ami politique, ou son ami tout court, ou peut-être même son complice, allez savoir.

La commission d'Instruction, commissions rogatoires après commissions rogatoires, avait entrepris de fouiller dans sa vie privée. Il s'en étonnera :

La majorité de la Commission a voulu fouiller aussi ma vie privée. Plus de cinquante Commissions rogatoires ont été envoyées de tous côtés pour contrôler et vérifier tel ou tel bruit, telle ou telle dénonciation aussi absurde qu'elle fût sur mes relations, mes habitudes, mes mœurs, afin de pouvoir corser une accusation politique si légère que le pouvoir en arrivait à douter de la majorité sénatoriale. Or, tout le travail minutieux de ces Commissions rogatoires a démontré la fausseté des calomnies répandues à ce sujet sur mon compte. Pas la moindre chose, pas le plus petit fait n'a été trouvé qui puisse entacher mon honorabilité, et ceux qui se sont prêtés à une telle besogne en ont été pour leur vilenie⁴⁶.

Voire.

Elles avaient permis de découvrir l'existence de cette Nelly Béryl, et de quelques autres d'ailleurs. Comme la pseudo baronne d'Hertel⁴⁷, installée pendant l'exil bordelais au 35, rue Servandoni, ou l'aussi peu authentique baronne de Maltzan. Mais aussi des possibles relations du ministre de l'Intérieur avec cette légendaire espionne qui se faisait appeler Mata Hari. Et qui avait été fusillée dans les fossés de Vincennes, le 15 octobre 1917. Lors du procès qui

avait précédé, des lettres d'amour signées « My », sur un papier dont l'en-tête, de toute évidence, montrait qu'elles émanaient d'un ministre, avaient en effet été trouvées dans les affaires de cette vénale danseuse devenue célèbre pour se produire nue, à l'exception de deux coupelles métalliques dissimulant son absence de poitrine. Malvy s'était contenté d'affirmer qu'il n'avait seulement jamais rencontré de sa vie cette belle odalisque. Cette liaison supposée de Malvy avec la vénéneuse Mata Hari faisait par amalgame de cette autre maîtresse, Nelly Béryl, une espionne aussi dangereuse.

Maintenant, à les lire, il est vrai que ces commissions rogatoires, celles plus particulièrement consacrées aux relations avec Nelly Béryl, sont quelques peu nauséabondes. Elles ont toutes été diligentées d'après les dénonciations précises que Léon Daudet avait proférées lors de son audition du 4 février 1918, devant la Commission d'Instruction, présidée par Monis. C'est Léon Daudet, lui-même, qui avait fourni, à cette occasion, la liste nominative précise des personnes à interroger.

On comprend d'ailleurs mal l'attitude de cet homme qui s'érige en accusateur public tel un Saint-Just ou un Robespierre. Et qui ne se rend pas compte qu'il est bien trop lourd pour endosser les vêtements de ces prestigieux prédécesseurs. Il poursuivait Malvy d'une haine aussi farouche que vigilante. A tel point que cette haine, véritablement obsessionnelle, ne pouvait être, à mon sens, animée par le seul prurit d'un patriotisme pointilleux. Il y aurait là-dessous une vilaine affaire de femmes, dont les deux hommes faisaient une consommation excessive, que cela ne m'étonnerait pas.

Dans ces commissions rogatoires, le témoin interrogé est donc trop souvent quelqu'un qui a entendu dire par l'un de ses amis, ou auquel on a répété... les pires insanités. Elles sont rarement à l'honneur de ce pseudo témoin qui se fait presque toujours le colporteur de simples ragots.

Prenons pour exemple celle du 1er mars 1918, qui a vu Joseph-Marie Evain, ci-devant commissaire de Police de la Ville d'Arcachon, officier de Police Judiciaire, auxiliaire de Monsieur le Procureur de la République, « agir en vertu de la commission rogatoire ci-jointe, délivrée le 23 février 1918 par M. le Président de la Commission d'Instruction de la Haute Cour de Justice ». Et que demande le Président de la Commission d'Instruction de la Haute Cour de Justice, en l'occurrence Ernest Monis, par l'intermédiaire de cette commission rogatoire? Que soit interrogé Chiché Albert, avocat, ancien député de Bordeaux, demeurant à Arcachon, rue Albert 1er, villa Cap-Breton. Il faut savoir que cet Albert Chiché était celui-là même qui avait porté un coup d'arrêt définitif à la carrière de député de Monis, en le mettant en ballottage dès le premier tour et en le battant au second, lors des élections législatives de 1889, dans la première circonscription de Bordeaux. Alors que Monis était le député sortant. Depuis lors, Albert Chiché s'était investi dans la politique locale arcachonnaise et avait repris, en juillet 1914, la responsabilité de l'Avenir d'Arcachon après la mort de son directeur, Edmond le Taillandier de Gabory.

Mais s'il était ainsi l'objet de la sollicitude du Président de la Commission d'Instruction de la Haute Cour de Justice, c'est parce qu'il avait publié, dans le numéro du 9 décembre 1917 de son journal, un article portant le titre de « Malvy à Arcachon » qui avait valu à un exemplaire de ce dit journal d'être placé sous scellé, parmi les pièces à conviction du procès qui allait se tenir au palais du Luxembourg.

Un article dans lequel on pouvait lire:

Il est également de notoriété publique que M. Malvy a profité de ses hautes et lucratives fonctions pour mener une vie de débauches qui formait un pénible contraste avec le deuil de la Patrie.

Tout le monde sait qu'à Bordeaux où le Gouvernement se réfugia pour fuir l'invasion, M. Malvy fut un habitué du *Chapon fin*; toutes les tables de ce luxueux restaurant étaient retenues pour le ministre et pour sa bande d'amis; cela faisait scandale; dans les rues on montrait du doigt le ministre noceur en disant: « Voilà M. Tournedos du capon fin. »

On se rappelle qu'à une séance de la Chambre, M. Constant, député de Bazas, a crié à Malvy, en pleine figure : « Vous avez institué la censure pour empêcher les journaux de raconter vos orgies du *Chapon fin.* » Le ministre ainsi apostrophé n'a rien répondu.

Un jour que notre ancien commissaire de police, M. Noël, se trouvait à la gare d'Arcachon en grand uniforme, un de ses amis, M. R... lui demanda : « Est-ce que vous attendez le Président de la République ? »

Le commissaire répondit à voix basse : « J'ai reçu l'ordre de recevoir la maîtresse du ministre de l'Intérieur ; je suis honteux du rôle qu'on me fait remplir. »

Cette maîtresse fut installée dans le chalet Marguerite, avenue de Mentque; M. Malvy y arrivait chaque soir en automobile, et, le lendemain matin, il rentrait à Bordeaux pour consacrer aux affaires du Pays le peu de force que lui laissait une nuit d'amour.

On objectera sans doute que pour être ministre, on n'en est pas moins homme; c'est vrai. Mais tout le monde conviendra qu'au moment où tant de héros succombaient sur les champs de bataille, le moment était mal choisi pour faire la noce.

Mais Albert Chiché avait la haine tenace. Et la semaine suivante, il remettait les couverts. L'expression s'impose d'elle-même. Dans un article intitulé « Matta Harri », avec deux « t » et deux « r », sans doute pour rendre encore plus redoutable, aux yeux de ses lecteurs, l'espionne que l'on avait fusillée deux mois auparavant, il écrivait :

Nous avons raconté, dans notre dernier numéro, qu'en 1914, alors que le Gouvernement était à Bordeaux, M. Malvy ministre de l'Intérieur, entretenait une maîtresse à Arcachon, villa Marguerite, avenue de Mentque, où il venait passer toutes ses nuits.

On nous a affirmé que cette favorite ministérielle n'était autre que la danseuse Matta Harri, récemment fusillée pour espionnage.

Curieux de vérifier le fait, nous nous sommes livrés à une enquête dont voici le résultat :

La maîtresse du ministre était une très belle femme qui changeait chaque jour de toilette ; elle habitait avec sa mère et son fils âgé de quinze ans environ et se faisait appeler Mme Berryl.

M. Malvy arrivait tous les soirs en automobile et repartait pour Bordeaux le lendemain matin. Le Dimanche, il venait à midi, souvent avec des collègues qu'il invitait à déjeuner; madame avait aussi quelques invités. Le repas était somptueux; les vins des plus grands crus, le champagne, les liqueurs, coulaient à flots.

Un jour, le ministre étant en retard, on se mit à table sans l'attendre, et le déjeuner n'en fut pas moins joyeux ; lorsque M. Malvy arriva, le dessert étant déjà terminé, on fumait des cigarettes en buvant des verres de chartreuse. Madame, frappant la table du poing, apostropha violemment le retardataire dans les termes suivants : « Comment ! Tu viens à pareille heure ! Tant pis pour toi, tu mangeras froid. »

Le ministre balbutia des excuses, mais sa maîtresse lui coupa la parole en lui disant : « Tu aurais dû me prévenir par un télégramme. »

L'Excellence s'assit à un bout de la table encombré d'assiettes sales et on lui servit les restes des domestiques.

Quelqu'amusant que soit cet incident qui nous a été raconté par une personne présente à la scène, nous aurions préféré savoir si cette maîtresse peu commode était ou n'était pas la danseuse Matta Harri.

Bien sûr, elle ne l'était pas !

Le mois suivant, toujours par le même journal, on apprenait que les Arcachonnais sans déroger à leur bonne habitude et comme ils le faisaient de « tous les voyageurs, sans distinction d'âge, de sexe, de tenue, ou de grade » la considéraient avant tout comme une cliente :

Au marché d'Arcachon, on a gardé le meilleur souvenir de la maîtresse de M. Malvy. « C'était une superbe femme et une excellente cliente, nous a déclaré une marchande de fruits et légumes. Elle achetait sans compter et payait sans marchander ».

A la bonne heure ! Peut-être avait-elle accès aux fonds secrets du ministère de l'Intérieur ?

Convoqué par le commissaire de police, qu'avait fait Albert Chiché ? Après avoir juré de dire toute la vérité, rien que la vérité, il avait raconté tout ce qu'il savait de la sulfureuse Nelly Béryl, c'està-dire rien. Puis, sans se démonter le moins du monde, il poursuivait :

On s'accorde à dire que c'était une belle femme, portant très bien toilette.

Les personnes qui m'ont donné ces renseignements sont :

Madame Capdepuy, marchande de légumes, qui fournissait Mme Béryl.

M. Faure, épicier, cours Lamarque de Plaisance. Celui-ci m'a indiqué une nommée Laure, comme sachant beaucoup de choses, mais je n'ai pas eu l'occasion de la voir. Je n'ai rien à ajouter.

Ce sera la seule tentative officielle de s'assurer de l'attitude suspecte, à Arcachon, de cette superbe « étrangère ». C'est dire com-

bien il est peu probable qu'elle ait été plus dévergondée que bien d'autres.

Le dernier jour du procès, l'avocat de Malvy terminait sa plaidoirie par une allusion à la vie privée mouvementée de son client. Faute peut-être de pouvoir lui-même l'excuser, il préféra en confier le soin à l'épouse bafouée. Et devant le Sénat au complet et attentif, il lut cette lettre de Louise Malvy, fille d'Henri de Verninac qui avait été le vice-président de cette enceinte :

Monsieur le Bâtonnier,

Profondément indignée et douloureusement surprise de voir, au nom de la justice et de la morale, livrer au public les secrets de notre vie intime qui ne regardaient que moi et n'auraient jamais dû sortir du silence et de l'oubli où je les avais ensevelis depuis longtemps, je m'adresse à votre haute conscience pour protester en mon nom.

Je n'ai pas ici à prendre la défense de mon mari. Je vous laisse ce soin, monsieur le Bâtonnier, mais après avoir lu le rapport et le réquisitoire, je ne puis m'empêcher de vous dire que j'ai trop le sentiment de l'honneur pour avoir fait un « geste d'amnistie » selon le mot de M. le Rapporteur, s'il n'avait pas été mérité.

J'ai tout connu, j'ai tout pardonné et j'ai approuvé en tous points la conduite de mon mari qui a été, je l'affirme, celle d'un honnête homme, au moment où son devoir lui commandait de prendre les mesures nécessitées par les responsabilités encourues.

Je vous laisse, monsieur le Bâtonnier, le soin de traduire mes sentiments mieux que je ne le ferais moi-même, et je vous prie d'agréer l'expression de ma reconnaissance et de mon respect.

Louise Malvy⁴⁸.

Belle preuve d'abnégation ! Qu'en pensait le mari volage ?

On a commis cette vilenie de fouiller la vie intime d'un homme dont les secrets ne relèvent que de lui et de sa famille!

Et on a trouvé, un fait, un seul, dont je n'avais pas à me cacher et qui n'est, en rien, je le pense, reprochable à l'honneur, mais qui, en tout cas, ne regardait personne. Si ! Une seule, qui a tenu au procès à faire entendre sa douloureuse surprise et sa profonde indignation et qui a voulu dire que ma conduite avait été celle d'un honnête homme.

Ce jugement me suffit. Il vaut pour moi tous les autres⁴⁹.

Bel exemple d'auto-absolution! Remarquons au passage que la fille illégitime est comptée pour quantité négligeable.

Mais la Cour allait être plus sévère en rendant son verdict. Et si Louis-Jean Malvy était reconnu innocent de toutes les infamies qu'à tort on lui avait prêtées, il était déclaré coupable de crime de forfaiture dont on ne l'avait jamais accusé!

Par ces motifs,

Déclare Malvy (Jean) non coupable, tant comme auteur principal que comme complice, du crime d'intelligence avec l'ennemi, commis notamment en renseignant l'ennemi sur tous nos projets diplomatiques et militaires, en lui fournissant le plan d'attaque du Chemin des Dames, et en provoquant ou excitant des mutineries militaires pour favoriser ses progrès ;

Déclare Malvy (Jean) coupable d'avoir, dans l'exercice de ses fonctions de ministre de l'Intérieur, de 1914 à 1917, méconnu, violé et trahi les devoirs de sa charge dans des conditions le constituant en état de forfaiture, et encouru les responsabilités criminelles prévues par l'article 12 de la loi du 16 juillet 1875⁵⁰.

Le Président lui demanda s'il avait quelque chose à dire : Absolument rien, Monsieur le Président, répondit-il surpris d'un tel déni de justice. Il était condamné à cinq ans de bannissement mais dispensé de la dégradation civique.

A la vérité, pour ces vieillards du Sénat, M. Malvy « faisait » trop jeune. Mince, les traits émaciés par la fatigue, cheveux à peine grisonnants et bouclés, mis avec une élégance discrète, il ne donnait pas l'impression d'austérité qu'aurait souhaitée le Sénat. S'il avait eu les bottines à élastiques, le ventre et le foulard sale de Chéron, peut-être n'aurait-il jamais été attaqué⁵¹.

Ne pouvant plus vivre en France, il demandait à être conduit à la frontière espagnole et s'installait à Saint-Sébastien.

Il y était encore quand Joseph Caillaux, condamné à son tour et interdit de séjour dans quelques grandes villes françaises, choisissait Arcachon comme villégiature. La venue de ce célèbre proscrit avait réveillé la cité assoupie. Qui se mit à voir des traîtres partout. Le bruit courut que l'ancien Président du Conseil recevait, dans sa villa de la place des Palmiers, son ami Malvy déguisé en prêtre. C'est Guy de Pierrefeux, fin limier, qui tordit le cou à ce canard. Ayant rencontré l'abbé suspect, égaré dans la ville d'hiver, près de l'église, il en déduisit qu'il ne pouvait s'agir de l'ancien ministre de l'Intérieur:

Il aurait dû connaître le quartier, puisque l'amie qu'on lui prêtait au début de la guerre habitait une villa derrière les sacristies de l'Eglise Notre-Dame⁵².

Sa peine terminée, Malvy rentrait en France et reprenait la politique. En 1924, il devenait maire de Souillac, poste que son père avait abandonné en 1919, et reprenait son siège de député. La même année, Robert Sidorow, que le curé du Vésinet n'avait pas hésité à qualifier de « chenapan » et qui à seize ans était entré au service de la maison De Dion, connaissait un chagrin d'amour. Le 11 juillet au matin, à Vernon, devant Jeannine âgée de neuf ans, il prenait un pistolet, plaçait le canon sur sa tempe et disait à sa sœur horrifiée :

Regarde petite, comment meurt un homme!

Et se brûlait la cervelle.

Il mourait ainsi sans laisser de postérité. Sur la déclaration faite à la mairie, son père, Jean Sidorow, était considéré comme décédé. En mars 1926, Malvy redevenait ministre de l'Intérieur, dans un gouvernement Briand. Pas pour longtemps. Sa nomination faisait scandale. Il était conspué de toutes parts. A la Chambre, la séance d'investiture du gouvernement était dramatique. Une fois encore, sa soi-disant liaison avec Mata Hari, appuyée sur la correspondance ministérielle signée « My », lui était vivement reprochée. Il se trouvait mal. Le nom du Général Adolphe Messimy, ancien ministre de la Guerre, était cependant murmuré avec insistance dans les couloirs comme ayant été le véritable amant de l'espionne⁵³. Il avait

obtenu son premier poste ministériel, les Colonies, en même temps que Malvy, en mars 1911 dans le cabinet Monis. De là, il était passé à la Guerre dans le gouvernement suivant. Séverine, dans la presse, lui demandait alors d'avouer ou de démentir. Stupéfaction, il avouait. Malvy préférait toutefois se retirer en démissionnant le 9 avril suivant. Certains diront pour raisons de santé, d'autres pour ne pas gêner le gouvernement, d'autres encore parce qu'il avait une « frousse » terrible occasionnée par toutes les menaces dont il était l'objet.

Au même moment, coup de théâtre!

Jean Sidorow, le mari que l'on croyait mort ou disparu à jamais, réapparaissait comme par enchantement. Il avait des droits sur la succession⁵⁴ de son épouse, Nelly Béryl, et de son fils Robert décédé sans héritier direct... et entendait bien les faire valoir. Pourtant, il y renonçait assez vite... Et redisparaissait bientôt! Sans doute pour s'être vu opposer toutes les arcanes d'une législation française qui n'en est pas avare. Et qui s'était abritée derrière le droit russe, puisque telle était la nationalité du demandeur. Mais celui d'avant la révolution. L'affaire était compliquée et ne trouvera son dénouement, en faveur de la seule famille Berry, qu'en novembre 1934, par une décision du Tribunal Civil de la Seine.

Sa belle-mère, Constance Berry, s'éteignait en janvier 1931. En juin de l'année suivante, Louis-Jean Malvy toujours tuteur de Jeannine, maintenant âgée de dix-sept ans, mettait à profit la nouvelle « absence » de Jean Sidorow. Le procédé était efficace à défaut d'être élégant. Il obtenait ainsi du Tribunal Civil de la Seine⁵⁵ que Jean Sidorow, qui ne pouvait être entendu et pour cause, soit déclaré père légitime de sa pupille qui devenait ainsi Jeannine Sidorow⁵⁶. S'ôtant ainsi une belle épine du pied et donnant une nouvelle image de la très bourgeoise famille Malvy.

En 1935, Jeanne Malvy épousait Maurice Rheims⁵⁷, qu'une dextérité manuelle, acquise au maniement fructueux du marteau d'ivoire, mise au service de sa plume allait faire académicien :

Celle dont j'allais faire ma femme était grande, mince et élégante; elle avait conservé, comme son père et son frère, un air alangui, celui de lointains aïeux arabes qui avaient occupé pendant des siècles l'Aquitaine et la Dordogne.

Elle jouait de la guitare, s'accompagnant à ravir, chantant des complaintes espagnoles apprises à Pampelune et Saint-Sébastien où son père, Jean-Louis Malvy, avait choisi de vivre après qu'il eut été banni par Clemenceau sous l'inculpation de haute trahison. Elle m'émouvait par son honnêteté et son innocence. Elle ignorait tout des choses qu'on m'avait dites importantes. L'idée d'épouser cette fille m'enchantait. Par son ascendance elle racinait au plus profond de la terre de France. J'avais besoin de cela pour combattre cette obsession qu'être juif, ce n'est pas tout à fait être français. En l'épousant, j'allais unir mes humbles ancêtres nés à Boulay, à Phalsbourg, à Ribeauvillé, à Metz, à Châlons-sur-Marne, à d'illustres personnages. Celle qui allait devenir ma première femme était alliée du côté maternel à Eugène Delacroix, à l'ébéniste Riesener et à son fils le peintre ; elle descendait de l'amiral de Verninac qui avait rapporté d'Egypte l'obélisque de la place de la Concorde ; elle était la petite-fille de Charles de Verninac qui présida la séance tumultueuse du Sénat, le 20 octobre 1876, le jour où fut proclamée la République, et la fille de Jean-Louis Malvy, député du Lot, ministre de l'Intérieur à vingt-neuf ans, qui aima beaucoup les dames, mais ne fut jamais l'amant de Mata-Hari. [...]

Beau garçon, fort élégant, enfant chéri de son département, Malvy aurait enchanté Stendhal, déconcerté Balzac et fasciné Zola. Gens étonnants que ces Malvy, forts d'une longue tradition laïque et républicaine, semblables aux chênes de leurs Causses natals, à la fois superbes et pauvres, désintéressés de tout, sauf de la politique, seule capable de remplacer les joutes guerrières où, jadis, avaient dû briller leurs ancêtres. Des hommes fiers, indépendants, tel mon beau-frère, Charles Malvy, au visage long comme celui d'un soldat du Greco, à la barbe implantée comme celle des Maures, qui choisit, en 1943, de partir avec moi pour se battre, alors que rien ne l'y contraignait, laissant femme et enfants⁵⁸.

Remarquons, au passage, l'élégance de l'ellipse académique pour excuser les frasques du beau-père « qui aima beaucoup les dames, mais ne fut jamais l'amant de Mata Hari » : chaud lapin, soit, mais patriote!

Jeannine, de son côté, ne se mariera jamais. Belle, comme l'était sa mère, elle fera un peu de cinéma⁵⁹, allant d'un amant à l'autre. Le plus assidu semble avoir été un éditeur, lointain cousin⁶⁰ du Général de Gaulle. Elle mourra à Draguignan le 8 décembre 1996,

quelque temps seulement avant que je ne parvienne à découvrir son adresse. Sans jamais avoir eu d'enfants.

Elle est enterrée dans le cimetière du Vésinet, dans la tombe où repose déjà sa mère Nelly Béryl et son demi-frère, Robert Sidorow.

Les Malvy ne semblent jamais s'être beaucoup intéressés à elle.

En juin 1940 et pour la seconde fois en vingt-six ans, Louis-Jean Malvy, avec le parlement, reprenait le chemin de Bordeaux. Mais cette fois, il n'y avait personne pour l'attendre en Ville d'Hiver. Le 10 juillet, à Vichy, il votait les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Il mourait à Paris en 1949.

Son fils Charles Malvy, demi-frère de Jeannine, sera avocat, maire de Cazillac et conseiller général de Labastide-Murat.

Son petit-fils, Martin Malvy, est le ministre que nous avons connu sous les deux septennats de François Mitterrand. D'abord de juillet 1984 à mars 1986, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie dans le gouvernement de Laurent Fabius, puis en avril 1992, Secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des relations avec le Parlement et de porte-parole du gouvernement et enfin, en octobre 1992, ministre du Budget, poste où il succède à Michel Charasse. Né à Paris, le 24 février 1936, il commence sa carrière professionnelle comme journaliste de 1961 à 1977 à Sud-Ouest avant de passer à La Nouvelle République pour finir à la Dépêche du Midi où il devient chef d'agence à Tarbes. Il livre sa première bataille électorale dans le Lot en 1968, où il est battu par Bernard Pons. Battu encore en 1973, il obtient la mairie de Figeac en 1977 et entre enfin à l'Assemblée Nationale en mars 1978. Il est réélu député socialiste en juin 1981, mars 1986, juin 1988, et mars 1993. Parallèlement, il est élu en mars 1970 conseiller général du Lot, canton de Vayrac et constamment réélu depuis lors. Il accède, en avril 1998, à la présidence de la région Midi-Pyrénées.

Il n'a jamais eu, à l'en croire, aucune sorte de relations avec sa tante, Jeannine Berry-Sidorow...



REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

FIGEAC, le 14 février 1994

Martin MALVY

Ancien Ministre
Député-Maire de Figeac
Vice-Préaident du Conseil Général du Lot
Conseiller Général de Vayrac

N.REF/MM.BM.94.02.266

Monsieur Jean-Pierre ARDOIN SAINT-AMAND 8. rue des Petites Ecuries

75010 PARIS

Cher Monsieur,

Ni mon grand-père, que j'ai connu enfant, ni mon père, ne m'ont jamais entretenu des faits que vous évoquez et dont je ne peux que vous dire que pour n'en avoir jamais entendu parier dans ma famille, je les pense totalement inexacts.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Martin MALVY

Assemblée Nationale 126, rue de l'Université - 75007 Par Tél. : 40 63 68 49 - Fax : 40 63 52 Mairie de Figeac B, nue de Colomb - 46100 Figeac Tel. : 65 50 05 40 - Fes. : 65 50 21 1 Permatence Parlementaire 5. rue de Colomb - 46100 Figuac Tet. : 65 34 12 46 - Pax : 65 34 76 07

Bibliographie sommaire

Maurice Barrès, *En regardant au fond des crevasses*, Emile-Paul Frères, éditeurs, Paris-1917.

François Broche, Léon Daudet, le dernier imprécateur, Robert Laffont, Paris-1992.

Léon Daudet, Le poignard dans le dos, Nouvelle Librairie Nationale, Paris-1918.

Charles S. Heymans, *La vraie Mata Hari*, courtisane et espionne, Editions Prométhée, Paris-1930.

L.-J. Malvy, Mon crime, Ernest Flammarion, Paris-1921.

Général Messimy, Mes souvenirs, Librairie Plon, Paris-1937.

Bernard Morice, Les procès de Haute Justice au Palais du Luxembourg, Editions France-Empire, Paris-1972.

Georges Poisson, *La curieuse histoire du Vésinet*, Ville du Vésinet-1986.

Ainsi que Le Procès Malvy devant la Cour de Justice in la Revue des causes Célèbres, politiques et criminelles, numéros 12 à 20.

NOTES

¹ Société Hippique Française, 33, avenue Montaigne, présidée alors par le Baron Joseph du Teil.

² Cercle de l'Union Artistique, 5, rue Boissy d'Anglas, présidé alors par le Marquis Pierre de Ségur.

³ Frère du général Louis de Maud'huy (1857-1921), qui contribuera à la victoire de la Marne et commandera la Xème armée.

⁴ Pour 31 411 francs, à l'entrepreneur en maçonnerie d'origine italienne, Louis Genoni, qui l'avait construite lui-même 5 ou 6 ans auparavant. La belle, avec l'argent qui lui restait sans doute d'Henri de Saint Chamant, avait la même année racheté deux autres parcelles contiguës qui ouvraient sur l'avenue du Belloy. Sur ce parc, qui devait atteindre ainsi trois à quatre mille mètres carrés, elle avait fait construire, toujours par Louis Genoni, deux petits pavillons. Le premier et plus important en 1912, au fond à gauche, qui avait pour adresse le 33 de l'avenue du Belloy, destiné à loger sa mère. Le second, l'année suivante, au fond à droite, à vocation de garage surmonté d'un logement pour le chauffeur.

⁵ D'autres personnages célèbres tissent un lien entre ces deux villes contemporaines que sont Arcachon et le Vésinet. Comme par exemple le compositeur Gabriel Dupont venu à Arcachon soigner sa tuberculose. En 1913, il y habite la villa *Réséda*, l'année suivante la villa *Lympia*, toutes les deux sises allée des Dunes et où il aurait composé sa *Maison dans les dunes*. Il mourra dans sa petite maison du Vésinet, le 2 août 1914, jour de la mobilisation générale. Sur sa table, on trouvera le manuscrit de la page finale de son opéra *Antar*. Ses amis se cotiseront pour lui payer une tombe dans le cimetière du Vésinet, telle qu'on la voit aujourd'hui, quelque peu délaissée.

Et puis Virginie Hériot, cette célèbre navigatrice et ses magnifiques yachts qui s'appelaient *Ailée*. Elle est née au Vésinet, le 25 juillet 1890, dans la gigantesque villa paternelle aujourd'hui détruite. Elle est morte, le 28 août 1932, sur son bateau, au milieu du bassin d'Arcachon...

⁶ Les Parisiens pendant l'état de siège, Raymond Séris & Jean Aubry, Berger-Levrault, Paris-1915, p. 139.

⁷ Michel Georges-Michel, Le bonnet rose, L'édition, Paris-1920, p. 17.

8 André Avèze, La Vie à Bordeaux in Excelsior n° 1405 bis du dimanche 20 septembre 1914, p. 2.

⁹ Gabriel Alphaud, La France pendant la guerre (1914-1918) Deuxième Série, Librairie Hachette et Cie. Paris-1918, p. 44.

¹⁰ Michel Georges-Michel, Le bonnet rose, op. cit., p. 18.

¹¹ Gabriel Alphaud, La France pendant la guerre (1914-1918) Deuxième Série, op. cit., p. 43-44.

¹² Michel Georges-Michel, Le bonnet rose, op. cit., p. 23-24.

¹³ Maurice Level, Vivre pour la patrie..., Ernest Flammarion, éditeur, Paris-1917, p. 4-5

14 De son vrai nom, Edmond Gautier. N'ayant pas cru possible, dans le difficile métier des lettres qu'il avait choisi, qu'Edmond fasse un jour oublier Théophile, (on l'a dit descendant de Théophile Gautier!) il avait eu recours à ce pseudonyme (une anagramme de son nom ou le « i » s'est transformé en « y »). A juste titre sans doute, compte tenu du caractère particulièrement léger, pour ne pas dire libertin, de l'œuvre qu'il a laissée. Il avait fait en 1910, à Arcachon et en ville d'hiver, l'acquisition d'une première villa, Guadeloupe (aujourd'hui Tipperary), qu'il avait aussitôt débaptisée au profit du titre de l'un de ses romans: Schmâm 'ha. Il récidivait, l'été suivant, avec la villa Villemain. Peu de temps auparavant, « Schéhérazade », le ballet de Rimski-Korsakov qui rassemblait Vaslav Nijinski et Ida Rubinstein avait stupéfait les parisiens par la violence et l'érotisme qui s'en dégageaient. Assez pour que Guy de Téramond en retienne le titre pour nouveau nom de sa dernière villa et pour que, l'année suivante, Gabriele d'Annunzio fasse d'Ida Rubinstein son Saint Sébastien.

15 Natif de Bordeaux.

16 Aujourd'hui la villa s'appelle Sous le vent.

¹⁷ Ce même pantalon rouge était alors porté par ces dames. Ce qui passait pour être le comble de l'indécence. Le maire, un moment, envisagea même de l'interdire par décret municipal.

¹⁸ Michel Georges-Michel, Le bonnet rose, op. cit., p. 29.

¹⁹ Il est à remarquer qu'André Rebsomen dans son ouvrage, *Arcachon et ses Environs pendant la Guerre*, passe totalement sous silence cet aspect des choses.

²⁰ Michel Georges-Michel, Le bonnet rose, op. cit., p. 30.

²¹ Cécile Sorel, *Confessions de Célimène*, Presses de la Cité, Paris-1949, p. 91. ²² Raymond Poincaré, *Au service de la France*, *tome V, L'Invasion 1914*. Librairie Plon, Paris-1928, p. 260.

²³ Charles Benoist, *Souvenirs. Tome 3*, Librairie Plon, Paris-1934, p. 223-224.

²⁴ Emmanuel Brousse, A Bordeaux in L'Indépendant des Pyrénées Orientales, n° 251 du dimanche 13 septembre 1914.

²⁵ Raymond Poincaré, Âu service de la France, tome V, L'Invasion 1914, op. cit., p. 293-294.

²⁶ L. Marcellin, *Politique et Politiciens pendant la guerre*, La Renaissance du Livre, Paris-s.d., p. 43.

²⁷ Edmonde Charles-Roux, *L'Irrégulière ou mon itinéraire Chanel*, Grasset, Paris-1974, p. 227-228.

²⁸ Georges Gatineau-Clemenceau, *Des pattes du Tigre aux griffes du destin*, Les Presses du Mail, Paris-1961, p. 148.

²⁹ E. Beau de Loménie, Les responsabilités des dynasties bourgeoises. Tome III. Sous la Troisième République, la guerre et l'immédiat après-guerre. 1914-1924, Editions Denoël, Paris-1954, p. 40.

³⁰ Dans Comædia Illustré n° 19 de juillet 1912, elle présente des chapeaux de Jeanne Duc de la maison Carré & Cie, rue Louis-le-Grand à Paris, (p. 842)

31 Léon Daudet, Le poignard dans le dos. Notes sur l'affaire Malvy, Nouvelle Librairie Nationale, Paris-1918, p. 132.

32 Ibid., p. 266.

33 Jean-Bernard, La vie de Paris 1918, tome 2, Librairie Alphonse Lemerre, Paris-1919, p. 50-51.

³⁴ Ce nom de Verninac est gravé sur le piédestal de l'obélisque de la Concorde. C'est en effet le capitaine de corvette Raymond de Verninac qui commandait l'expédition entreprise en 1835 pour transporter, de Thèbes à Paris, un des obélisques

35 Octave Homberg, Les coulisses de l'histoire. Souvenirs. 1898-1928, Librairie

Arthème Fayard, Paris-1938, p. 121-122.

Louis-Jean Malvy était un grand ami de Joseph Caillaux auquel son nom est souvent accolé. Mais Pierre Caillaux, maître des requêtes au Conseil d'Etat et cousin de Joseph, avait épousé une demoiselle Marie-Thérèse Homberg. Ceci explique peut-être la mansuétude de cette citation.

36 Elisabeth de Gramont, Mémoires *** Clair de lune et taxi-auto, Grasset, Paris-

1932, p. 74-75.

³⁷ Anonyme, L'âme de Paris. Tableaux de la Guerre de 1914. Georges Crès & Cie, Paris-1915, p. 152-153.

38 Georges Poisson, La curieuse histoire du Vésinet, deuxième édition. Ville du

Vésinet-1986, p. 177.

³⁹ Qui sera condamné à deux ans de prison, en mai 1918, par un conseil de guerre pour délit de complicité de commerce avec l'ennemi. Et qui sera réhabilité par une

décision de la Cour de cassation, rendue en juillet 1927.

⁴⁰ Au Vésinet, il n'était pas le seul à susciter l'intérêt du ministre. L'entrepreneur Genoni, celui-là même qui avait construit, entre autre, la villa La Nelly mais surtout, sur les plans de l'architecte Debauve-Duplan et à l'aide de blocs de béton prémoulés et goujonnés, l'église Sainte-Pauline, obtenait, à la même époque, les palmes académiques, grâce au ministre de l'Intérieur, reconnaîtra son épouse.

⁴¹ Jean-Bernard, La vie de Paris 1916, Librairie Alphonse Lemerre, Paris-1917, p. 37-38. Faut-il voir, dans l'absence de cet ouvrage tant à la Bibliothèque Nationale qu'à celle de l'Arsenal, la main d'un ministre de l'Intérieur à la réputation sour-

cilleuse?

42 Etienne Flandin, sénateur de l'Inde Française.

43 L.-J. Malvy, Mon crime, Ernest Flammarion, Paris-1921, p. 278.

44 Gaston-Martin, Joseph Caillaux, Librairie Félix Alcan, Paris-1931, p. 151-152. 45 Celles de Cœuvres, en l'occurrence. Ces évènements s'étaient produits au tout début de juin 1917, lorsque des éléments du 370ème espérant bénéficier d'un repos de quelques jours apprirent que des camions étaient attendus en soirée pour leur permettre de remonter en ligne. Fort mécontents, tous les hommes de ce régiment présents à Cœuvres, à l'exception des gradés et d'un très petit groupe de soldats, refusèrent de monter dans les camions et se répandirent dans le village en criant, en chantant l'Internationale et en tirant des coups de feu en l'air. Au petit matin, ils choisirent de se réfugier dans un petit bois en lisière du village. Ils étaient 400. Le lendemain on envoya un émissaire leur présenter un ultimatum : ils avaient une demi-heure pour se rendre. Ils attendirent trois jours pour le faire, très dignement en colonne par quatre, « tous parfaitement propres et astiqués ». Trente-deux hommes considérés comme les meneurs furent déférés devant le Conseil de Guerre. Dix-sept furent condamnés à mort mais un seul fut fusillé.

Mais le rôle de Malvy dans tout cela?

Deux cafetiers de Cœuvres auraient abondamment servi du champagne à ces militaires pour les exciter à la désobéissance. Sans les faire payer. Sans aller jusqu'à dire que Malvy aurait lui-même défrayé les bistrotiers, un rapport de la Sûreté Générale tentera de faire croire que cette révolte spontanée était due à des menées réactionnaires derrière lesquelles pouvait se dissimuler le Ministre de l'Intérieur. De toutes façons, lors de leur passage dans le village en septembre 1914, les Allemands avaient raflé toutes les bouteilles de champagne que les villageois conservaient dans leur cave et l'on ne vit plus à Cœuvres de ce précieux breuvage pendant toute la durée de la guerre.

Ces péripéties nous sont racontées par le maire même de cette commune, Albert de Bertier de Sauvigny qui a consigné au jour le jour dans un épais ouvrage, Pages d'histoire locale. 1914-1919. Notes journalières et souvenirs, tous les évènements dramatiques ayant émaillé les quatre années de guerre de ce petit village de l'Aisne. Ironie de l'histoire, ce maire exposé avait jugé préférable de mettre, durant tout le conflit, son épouse et ses trois fils à l'abri à Arcachon. Où il se rendra à plusieurs reprises, mais sans jamais se permettre la moindre remarque sur ce qu'il y avait vu. La lecture de son livre donne cependant une dimension pathétique de cette opposition entre l'attitude désinvolte de ce que l'on appelait l'arrière et les difficultés rencontrées par les régions qui étaient les témoins directs de la guerre. Surtout en septembre 1914, où la fête, nous l'avons vu, continuait à battre son plein à Arcachon, alors que Cœuvres était le cadre de drames sanglants. Comme celui, entre autres, du sacrifice héroïque du lieutenant de Gironde (dont la mère était née Lur Saluces) qui à la tête de ses dragons, sabre au clair et pantalon garance, n'hésitera pas à attaquer une escadrille ennemie au repos, pourtant protégée par plusieurs mitrailleuses. Un exploit dont René Chambe fera un livre en 1935 sous le titre l'Escadron de Gironde.

46 L.-J. Malvy, Mon crime, op. cit., p. 25.

⁴⁷ Blanche Hertel, née le 21 juillet 1878 à Mulhouse. Elle possédait à la fois, à Paris, dans le 17ème arrondissement, un très bel hôtel particulier et à la Préfecture de Police, « service des filles galantes », un dossier particulièrement gratiné.

48 Le Procès Malvy devant la Cour de Justice in la Revue des Causes Célèbres

politiques et criminelles, Fascicule nº 20, p. 284-285.

49 L.-J. Malvy, Mon crime, op. cit., p. 180.

50 Le Procès Malvy devant la Cour de Justice in la Revue des Causes Célèbres politiques et criminelles, Fascicule nº 20, p. 286.

⁵¹ Henry Maunoury, Police de guerre (1914 - 1919), Editions de la Nouvelle Re-

vue Critique, Paris-1937, p. 104.

52 Guy de Pierrefeux, Le Revenant. Propos et Anecdotes autour de Caillaux, Ch.

Hiller, éditeur, Srasbourg-1925, p. 86.

53 L'année précédente, l'écrivain espagnol Gomez Carrillo dans son livre Le mystère de la vie et de la mort de Mata Hari, faisait dire à Malvy que l'on savait depuis quelque temps déjà que le correspondant de la danseuse espionne n'était pas lui, mais bien un autre ministre.

54 La propriété du Vésinet avait été coupée en deux. Le petit pavillon du 33, avenue du Belloy, était revenu à la mère de Nelly, qui devait y habiter jusqu'à sa mort. L'autre partie comprenant la villa et le pavillon servant de garage, avait été vendue après la mort de Nelly. Elle devait faire plus tard l'objet d'un nouveau morcellement en deux permettant l'édification, sur une partie du terrain, d'une villa beaucoup plus importante.

55 Par jugement en date du 24 novembre 1932.

56 La décision sera bien transcrite en marge de l'acte de naissance, sans que le nom de Berry ne soit barré, ce qui permettra à Jeannine de se faire appeler légalement

57 Dont elle divorcera en 1948, sans avoir eu d'enfant.

58 Maurice Rheims, Haute Curiosité, Editions Robert Laffont, Paris-1975, p. 46-

59 On la verra, par exemple, dans Les visiteurs du soir de Marcel Carné.

60 Dont la grand-mère paternelle, Marie Bidauld, était la cousine germaine d'Henri de Gaulle, père du Général.

VIE DE LA SOCIETE

NOUVEAUX ADHERENTS

Aux Amateurs de livres International (Paris), Mme Jacqueline DISSEZ-EGRON (La Teste), M. Jean Claude COUSTAUD (Château d'Oléron), M. Jean Pierre BERNARD (La Teste). Bienvenue à tous.

DON

M. Garnier d'Arcachon a offert à notre société 12 exemplaires de l'ancienne Revue historique du Pays de Buch. Nous lui renouvelons tous nos remerciements.

ACTIVITES DE LA SOCIETE

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, la S.H.A.A. a participé au Congrès annuel de la Fédération Historique du Sud-Ouest, à Saint-Emilion (communications de Jacques Clémens et Michel Boyé), au Salon du Livre de Bordeaux (permanences sur le stand de la F.H.S.O. assurées par Robert Aufan et Michel Boyé) et aux IIIè Rencontres du Cercle Généalogique du Bassin d'Arcachon et du Pays de Buch et de la S.H.A.A. (participation de Melle Neymon, Jacques Plantey et Michel Boyé).

A ce programme, se sont ajoutés :

 le 2 septembre 1999, la réunion à Blanquefort de l'Agence de protection et de Promotion du Patrimoine Architectural (A.3P.A) dans la perspective d'une exposition pour l'an 2000; François Thierry était notre représentant;

- les 18 et 19 septembre, les Journées du Patrimoine à Arcachon (la S.H.A.A. a été représentée par Geneviève Neymon, Robert Aufan, Michel Boyé, Jean-Michel Mormone et Jacques Plantey);
- le vendredi 24 septembre, une réunion prospective "Ville d'Arcachon/ cinéma Olympia/associations" pour définir des actions communes;
- le samedi 2 octobre, la Journée des Associations organisée au Centre 2000 par la ville d'Arcachon avec le concours de la Direction Régionale et Départementale Jeunesse et Sports, la Délégation Départementale à la Vie associative, la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et la Direction des Services Fiscaux; Robert Aufan et Michel Boyé ont ainsi recueilli un certain nombre d'informations sur la (nouvelle) fiscalité des associations et la responsabilité des dirigeants;
- le vendredi 15 octobre, le Centenaire de la Bibliothèque d'Arès ; Pierre Giraud représentait la S.H.A.A. à cette occasion ;
- le samedi 23 octobre, la soirée de l'Amicale des Pinassayres et de la Commission Brest 2000 ; la S.H.A.A. invitée était représentée par Charles Daney, Hugues Teyssier, Jean Valette et Michel Boyé.

PROMOTION DE LA SOCIETE

Un certain nombre d'adhérents nous ont signalé n'avoir pu interroger le site Internet de la S.H.A.A.; voici l'adresse (exacte) de ce site :

http://www.alpage.com/arcaweb/societe-historique

S'agissant de notre collaboration estivale avec La Dépêche du Bassin, elle s'est pousuivie fin août/début septembre avec des contributions de MM. Labat et Fernand Labatut. Un regret cependant : que notre proposition d'article sur la "promotion" du Pays de Buch n'ait pas eu de suite.

AGENDA

Dans sa réunion du 9 octobre 1999, le bureau a décidé, outre la cooptation de Melle Neymon au Conseil d'Administration, que la prochaine Assemblée Générale de la S.H.A.A. se tiendrait donc le

16 janvier 2000 à Biganos. Roger Castet sera notre conférencier (un courrier est adressé comme les années précédentes aux adhérents).

A PROPOS DU BULLETIN Nº 101

Une de nos adhérentes, domiciliée aux Etats-Unis (!), Mme Andrée Watkins, nous a indiqué la localisation de la villa *Bijou* où résida à la fin du XIXè siècle le compositeur Claude Terrasse, au 135 boulevard de la Plage. Voici ci-contre cette villa aujourd'hui.

Dans la note de la rédaction de la page 92 (rubrique *Notes de lecture*), il avait été omis la pagination des dessins de Léo Drouyn figurant dans l'ouvrage *Le Bassin d'Arcachon et la Grande Lande* et repris dans *La Teste-de-Buch à travers les âges*; il s'agissait des pages 20 et 24.

A la demande des auteurs, les deuxièmes parties des articles de MM. Fernand Labatut (*Les landes du Pays de Buch sous l'Ancien Régime*) et de Noël Gruet (*Les chaloupes de pêche de La Teste*) paraîtront dans le bulletin n° 103.

LU DANS LA PRESSE

Annonçant la tenue d'une journée d'information annuelle consacrée au thème de l'environnement, le 21 octobre à Gradignan, le quotidien *Sud-Ouest* indiquait que le pays de Cernès englobait cinquante-et-une communes, dont deux dans le val de l'Eyre : Belin-Beliet et Le Barp. Quelques adhérents nous ont interrogés à ce sujet.

Si le pays de Cernès a bien existé du Moyen-Age à 1789, il était constitué de paroisses et non de communes. Belin faisait donc partie du pays de Cernès et Beliet du pays de Buch.

APPEL DE COTISATIONS 2000

Les tarifs sont inchangés :

- cotisation normale 150 francs
- cotisation de soutien 200 francs (avec un livre cadeau)

Le renouvellement se fait par tacite reconduction sauf instructions contraires reçues avant la parution du N° 103 (février 2000) Le trésorier compte sur votre diligence et vous en remercie.



Villa Bijou

NOTES DE LECTURE

Une part d'héritage - Chronique familiale (1914-1956)*

Chronique familiale ? Voilà un héritage bien personnel, pourrait-on penser, qui ne saurait concerner que la famille de l'auteur. Nullement ! Voilà un ouvrage qui résulte d'une longue et rigoureuse quête inlassablement poursuivie durant près de trente années avec la conscience et la probité de l'historien que nous connaissons.

"J'ai fouillé les archives familiales, privées et publiques, retrouvé des témoins, suscité - difficilement parfois - des confidences, lu et relu nombre d'auteurs connus et méconnus" (p. 12). Et de la Belle Epoque à l'agonie de la Quatrième République Michel Boyé interroge un demi-siècle d'histoire qu'il revit "au travers de la chair et des sentiments des (s)iens". De la chair de son arrière-grand-père et de son grand-père maternels, le père irrémédiablement atteint (?) et le fils grièvement blessé sur le front de Verdun dans l'enfer de l'été 1916!

Sans concession, réaliste, fougueux, toujours direct, voire volontiers provocateur, Michel Boyé s'investit pleinement dans cette chronique. Il fond avec bonheur dans l'Histoire nationale la vie locale et le fait divers que rapportent toujours des témoignages authentiques dont il indique l'origine. On appréciera la rigueur de cette démarche assurée par une bonne connaissance de la période.

Dès les premières pages le lecteur est captivé par une relation saisissante de l'Eté 14 qui l'entraîne sur le parcours de la famille de l'auteur, arrière-grands-parents, grands-parents, parents, êtres chers emportés avec leurs contemporains dans une tourmente qui pèsera à tout jamais sur leur destin.

Michel Boyé raconte le labeur, les souffrances de ses ascendants, explore inlassablement le passé " pour tenter de comprendre leurs joies et leurs peines, leurs passions et leurs amertumes". Il parcourt le demi-siècle " avec aux lèvres le goût de leurs illusions perdues et de leurs espérances déçues". D'août 1914 à juin 1940 s'accomplit le " Temps des illusions".

Vient alors - ô ironie -, le "Temps des espérances" clos pour cette chronique par le décès du grand-père que les graves blessures dont il ne cessa jamais de souffrir ont fini par terrasser.

La relation des Années Noires dont "tout porte à croire que s'il n'est pas question de (les) gommer, il vaut mieux cependant ne pas en parler ", de la Libération et de l'épuration qui suivit, s'appuie sur de solides informations orales et documentaires : certains qui n'avaient rien fait ont affiché "un patriotisme de la dernière heure "tandis que d'autres qui avaient agi se sont tus. Le grand-père était de ces derniers et pourtant des rumeurs perfides qui l'affectèrent profondément ne l'épargnèrent pas !

Les récits de Robert Duchez et de Marie Bartette ont rétabli la vérité. Mais le petit-fils, indigné par tant de turpitudes et d'injustice, faits incontestables et archives à l'appui, lève le voile et accompagne jusqu'à sa fin cet homme exemplaire qu'il vénère.

En raison de la qualité de cette remontée exhaustive dans le siècle, toujours vivante à cause d'une référence vigoureuse à l'actualité du moment qui l'éclaire dans son humaine vérité, on adhère au jugement des amis qui ont su convaincre Michel Boyé de publier son ouvrage. Car cette "part d'héritage", le passé de ses grandsparents qu'il a préservé de la fuite du temps, sa "révolte soixantehuitarde" appartiennent à l'Histoire.

Quant à l'auteur qui se déclare dans l'introduction résolument iconoclaste, que le lecteur se rassure : le petit-fils porte dans son " moi " les valeurs de cet aïeul qu'il a ressuscité avec tant d'amour ... et de courage.

Fernand Labatut

* Précisions du président.

D'un tirage très limité, destiné aux parents et amis, édité à compte d'auteur et sorti des presses à une date (début octobre) choisie pour des raisons "familiales", *Une part d'héritage* est un ouvrage qui n'a pas été conçu pour concourir à un prix littéraire mais qui cherche à provoquer des réponses ou plutôt des débuts de réponse à des questions personnelles; il ne devait donc prétendre à aucune publicité. La critique courte mais positive, pour ne pas dire enthousiaste, d'un journaliste bordelais lui a assuré une promotion inattendue, si bien que je ne pouvais plus opposer d'objections à la publication dans le bulletin de la S.H.A.A. du texte de mon ami Fernand Labatut! J'espère qu'il ne nous en sera pas tenu rigueur.

Société Historique et Archéologique d'ARCACHON

CENTRE SOCIO-CULTUREL - 51 COURS TARTAS - 33120 ARCACHON

Bureau de la Société

Président d'Honneur

M. Jean VALETTE, Conservateur Général du Patrimoine

Président

M. Michel BOYÉ, 18, rue Icare - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 66 36 21

Vice-Président

M. Charles DANEY, 20, av. Ste Marie - 33120 Arcachon - Tél. 05 56 83 38 45

Secrétaire

M. Pierre GIRAUD, B.P. 27, 33115 Pyla sur Mer

Secrétaires-Adjoints

M. Jacques PLANTEY - 43, av. du Général de Gaulle - Arcachon - Tél. 05 56 83 12 74

M. Jacques CLÉMENS - 24, avenue Jean Cordier - 33600 Pessac

Trésorier

M. Robert AUFAN - 56, boulevard du Pyla - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 54 48 84

Trésorier adjoint

M. François THIERRY - 11 rue Bonlieu - 33610 Cestas - Tél. 05 56 07 62 52

Conseil d'Administration

MM. Ardoin Saint Amand - Aufan - Baumann - Boyé - Castet - Clémens - Daney - Eymeri - Giraud - Jacques - Labat - Labatut - Mormone - Plantey - Stefanelly - Teyssier - Thierry - Valette.

Contrôleur aux comptes : M. Stefanelly

Membres honoraires: M. MARCHOU (Président fondateur)

M. RAGOT (Président Honoraire)

Pour tous renseignements, s'adresser au président ou au trésorier.

- Les demandes d'adhésion sont à envoyer au président qui les soumettra au bureau de la Société lors de la prochaine réunion. Elles devront être accompagnées de la première cotisation.
- S'adresser au président pour la rédaction du bulletin et les communications à présenter.

Les manuscrits insérés ne sont pas rendus.

3) - Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera offert à la Société.